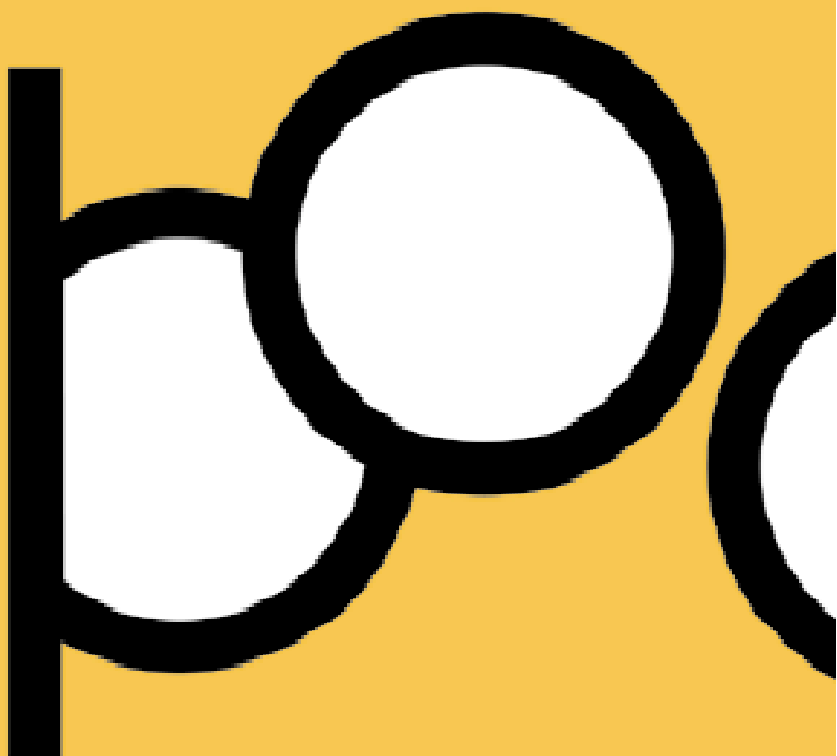


**avec 3 ronds,
on fait beaucoup**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004

Centre social protestant Vaud



CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD

Beau-Séjour 28

1003 Lausanne

Tél. 021 320 56 81 - Dès juillet 2005: 021 560 60 60

Fax: 021 311 22 27 - Dès juillet 2005: 021 560 60 61

E-mail: info@csp-vd.ch

CCP: 10-252-2

www.csp.ch

Ce rapport a été réalisé avec la collaboration de l'équipe du CSP.

Rédaction: Gabriel de Montmollin

Illustration: Mix & Remix

Couverture: Campagne de mars 2005 des Centres sociaux protestants

Composition: Jacqueline Yung

Imprimerie: Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

SOMMAIRE

Introduction	5
Rapport du Comité	7
Vie des secteurs	11
Accueil	11
Administration	13
Bénévoles, relations avec les paroisses	15
Communication	19
Consultation conjugale et familiale	22
Consultation juridique	26
Directeur	31
Jet Service	33
La Fraternité	40
Point Fixe	49
Politique et recherche sociales	52
Ramassage et vente d'occasion	54
Ressources humaines	56
Salon Lavoir	58
Service social polyvalent	59
Collaborations et engagements extérieurs	67
Le CSP participe	70
Bilan	72
Comptes 2004	74
Subventions et contributions reçues en 2004	75
Prises de position	76
L'Association	78

INTRODUCTION

Dans une certaine mesure, l'exercice 2004 du CSP s'est déroulé dans la continuité, si l'on considère que, depuis 2003, un processus de changement se développe avec une belle régularité. Chaque fois que l'on se dit: «tiens ! le changement semble marquer le pas», voilà qu'une nouvelle péripétie vient relancer le processus. Tout cela ne va pas sans une certaine déstabilisation mais, comme on le lit ici et là dans ce rapport, la continuité des activités reste la règle, ce qui indique les ressources profondes de l'institution.

Mais si le changement n'affecte pas autant le travail, c'est aussi que les tendances lourdes d'une dégradation de la situation sociale en général imposent leur propre rythme aux travailleurs sociaux qui n'ont guère le choix de s'en libérer: en 2004, ces derniers ont délivré légèrement plus de consultations qu'en 2003, alors que leur durée aurait tendance à s'allonger, vu la complexité en augmentation des problématiques soumises au CSP.

Comme l'indique d'ailleurs le nombre record de prises de position du CSP en 2004, la situation en général reste préoccupante, notamment celle dont souffre en première ligne la migration. La situation sur les fronts de l'asile et des sans-papiers a beaucoup occupé les esprits en 2004 et ce rapport sert ici de baromètre à une météo humanitaire plutôt sombre.

Année 2004

- **10'120 consultations** dont 2'400 lors de permanences
- **ont été données à 5'600 personnes** dont 4'591 nouvelles personnes

Répartition des consultations en fonction du domicile:

- **Canton de Vaud: 97%**
- **Lausanne-Région: 64%**
- **Lausanne: 41%**

Le CSP est-il suffisamment armé pour faire face à tous les défis qui lui sont soumis ? Ce rapport donne des éléments de réponse, notamment par la lecture des statistiques de consultation dont les consultant-e-s ont assuré pour la première fois en 2004 la saisie directe. Et puis le soutien toujours aussi important des donateurs et donatrices privé-e-s donne un élan déterminant à notre travail. En 2004, les dons privés, avec le produit des successions, ont généré le 38% des recettes (complétées par les subventionneurs, 39%, et les produits des ventes diverses, 23%). Pour la première fois, le compte d'exploitation en fin de rapport d'activité est présenté avec le bilan. Ce dernier indique un fonds de réserve équivalant à deux années de produits exceptionnels. Ils permettent de ne couvrir que deux années de déficit: noter situation reste donc fragile. Nous comptons toujours autant pour le présent et l'avenir sur nos donateurs et donatrices privé-e-s.

Par rapport aux éditions précédentes, ce rapport d'activité comporte également d'autres petites modifications. Les rubriques placées auparavant sous l'enseigne de «La Passerelle» sont désormais distribuées dans les chapitres «Communication» et «Bénévoles, relations avec les paroisses». Et dans ce dernier chapitre, figure désormais la liste par lieux d'activité de tous les bénévoles du CSP. Enfin, pour la dernière fois figure dans ce rapport le Salon Lavoir qui aura achevé le 31 décembre 2004 ses activités sous les couleurs du CSP.

*Gabriel de Montmollin
directeur*

RAPPORT DU COMITÉ

Onze séances de Comité et dix de Bureau, ce n'était pas de trop pour aborder l'ensemble des points à traiter lors de chaque séance. Le Comité a connu passablement de changements dans sa composition. M^{mes} Anne-Lise Péclard, Simone Groux et Ginette Pittet ainsi que M. Henri Chabloz ont quitté le Comité après de nombreuses années de collaboration. Merci à chacune et chacun pour leur investissement dans la vie du CSP. Pour les remplacer, nous avons accueilli M^{me} Brigitte Zilocchi, aussitôt remplacée par M^{me} Claudine Barc, M^{mes} Jeanne-Marie Perrin, Mexhide Bytyci et MM. Jean Martin et Patrick Felberbaum. Bienvenue à chacun et chacune et merci de leur engagement.

Année de changements: Nous avons tout d'abord accueilli notre nouveau directeur, M. Gabriel de Montmollin, qui a su très vite entrer dans la vie du CSP, tout en gardant une position de bonne distance critique. La prise de contact avec l'équipe des collaboratrices et collaborateurs s'est bien déroulée. Une responsable des relations humaines a pu être engagée. L'annonce du départ du responsable administratif et la recherche d'un remplaçant ont été une étape supplémentaire dans cette phase de changements. Ce temps est aussi celui de la mise à l'épreuve de la nouvelle organisation interne du CSP, avec un remodelage du cahier des charges du directeur. Une évaluation sera faite prochainement, lorsque les nouveaux responsables administratif et de ressour-

- 11 séances de Comité et 10 séances de Bureau
- Départ de membres du Comité et arrivée de nouveaux membres
- Nouveau directeur Réorganisation interne

ces humaines auront pu prendre leurs marques. Mais d'autres évolutions marquent aussi cette année.

- **Départ du Salon Lavoir**

Le départ du Salon Lavoir, rattaché à l'ALSMAD après plus de trente ans de partage de la vie du CSP, l'aménagement des nouveaux locaux de la place Arlaud dans l'immeuble reconstruit pour La Fraternité, l'augmentation de la consultation juridique à Beau-Séjour et à Renens, la création d'un nouveau service de Jet à Vevey, la reconnaissance au niveau cantonal du travail fait pour le mandat de la Commission fédérale des étrangers (CFE), la création d'un poste d'animateur-trice socioculturel-le pour La Fraternité, tout cela implique la nécessité de mesurer l'évolution de l'institution en regard de ses possibilités. Le Comité a eu à examiner chacun de ces projets pour pouvoir pleinement en assumer l'avancement.

- **Finances**
- **Subventions publiques**

C'est une préoccupation constante. Nous sommes très heureux et reconnaissants de l'accueil que la commune de Lausanne a fait au projet d'augmenter la subvention accordée au CSP. Connaissant l'état des finances publiques, nous apprécions cette marque de confiance et de reconnaissance de la qualité et de la quantité du travail fourni par tous les collaborateurs et collaboratrices.

- **Recherche de fonds**

Autre source de revenus, les campagnes financières de cette année ont rapporté moins que ces années précédentes. Nous devons une fois encore reprendre la question générale des recherches de fonds afin de poursuivre avec persévérance la recherche de moyens qui rendent notre action possible. Heureusement, cette année à nouveau nous

avons bénéficié de plusieurs legs qui nous permettent de boucler nos comptes de manière satisfaisante.

Nos litiges avec la TVA ont enfin pu être résolus, après que nous ayons dû menacer de déposer une plainte. La TVA exigeait de nous une taxe pour notre chiffre d'affaires du Galetas alors que la loi prévoyait que nous en étions dispensés. Notre version des faits a été reconnue et la question a ainsi pu être réglée.

Le Conseil synodal avait proposé un budget qui réduisait de 30'000 francs la subvention au CSP. Le synode a heureusement rétabli cette subvention dans sa totalité. Nous sommes également très reconnaissants de sentir le soutien que le synode a ainsi manifesté aux activités et à la mission du CSP.

Le Comité a le plaisir d'inviter régulièrement les divers secteurs à présenter leur activité. Nous avons ainsi pu entendre La Fraternité en lien avec l'investissement de leurs nouveaux locaux, le secteur de l'Accueil, le secteur du lien avec les régions de l'Eglise, dont l'un des aspects est la vente du chocolat. Nous avons bien sûr parlé de la fonction de direction en lien avec la réorganisation interne du CSP, et nous avons également étudié des propositions pour une nouvelle campagne de communication. Celle-ci est momentanément en suspens, en attente de trouver des fonds qui permettent sa réalisation.

Nous avons beaucoup insisté sur la précarisation des conditions de vie d'une grande partie de la population. L'ensemble de nos secteurs y est confronté et nous devons garder une grande vigilance à toutes

- TVA

- Soutien de l'EERV

- Vie des secteurs

- Etrangers-ères

- **Merci**

les manifestations d'injustice, de fragilisation de ceux qui sont déjà démunis. En particulier, ceux que l'on a appelés les NEM (non-entrée en matière) ont mobilisé les forces des collaborateurs et collaboratrices. Mais le devant de la scène a été ensuite l'affaire dite des 523. Le Comité s'est assuré de ce que le CSP était présent dans ces situations dramatiques et il a été l'un des acteurs de l'opposition au renvoi de ces personnes. C'est en particulier par le secteur de La Fraternité et du Galetas que le CSP a pu manifester son soutien, ainsi que par la participation à de nombreuses séances de commission et de rencontres avec les autorités.

Alors pour toutes les prestations qui ont été fournies par les collaborateurs et collaboratrices du CSP, pour tous les soutiens que nous avons reçus, qu'ils soient financiers, de sympathie ou de collaboration active, le Comité tient à remercier chacun et chacune de ce qu'il a apporté pour contribuer à la vie du CSP et à l'accomplissement de sa mission.

*Pour le Comité:
Olivier Amiguet
président*

V I E D E S S E C T E U R S

ACCUEIL

Si le Centre social protestant peut prétendre qu'il est ouvert à tous et à toutes, c'est grâce au secteur de l'Accueil. Tous les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, deux personnes accueillent les usagères et usagers venus pour consulter sur rendez-vous ou lors des permanences. Certaines situations requièrent une résistance psychologique et des capacités d'accompagnement ainsi qu'une bonne dose de diplomatie afin que toutes les personnes passant par l'Accueil en repartent avec le sentiment que leur cas trouve au minimum une bonne écoute et une orientation utile.

Cette fonction d'accueil se déroule entre les incessantes sollicitations téléphoniques dont la gestion représente une part déterminante de l'activité. Prises de rendez-vous pour les secteurs de consultations, soumissions de problèmes personnels, demandes de renseignements ou sollicitations de contacts avec les secteurs de soutien ou le directeur, les nombreux appels quotidiens au CSP passent tous par l'accueil qui joue ainsi un rôle central dans la manière avec laquelle l'institution accomplit sa mission. D'autant que certaines décisions à prendre peuvent être lourdes de conséquences selon l'urgence des questions que posent certains usagers particulièrement démunis ou déboussolés.

De plus en plus s'opère une prise de conscience établissant que le travail effectué à l'accueil comporte une dimension d'assistance sociale en bonne et due forme. Le sentiment y prévaut néanmoins que la réorientation des interlocuteurs-trices vers des services extérieurs au CSP est en augmentation, pour des raisons qui peuvent tenir à la surcharge d'un secteur ou à des critères de travail particulièrement contraignants. La gamme de réponses à disposition doit ainsi pouvoir s'inscrire dans une

connaissance très intime des «réseaux» internes au CSP et externes (associations, services de l'Etat...).

Voici, à titre d'illustration, un échantillon représentatif des lieux d'orientation interne et externe que maîtrise une collaboratrice de l'accueil (services du CSP en italique): *Administration*, Armée du Salut, ASLOCA, Association de défense des chômeurs, Assuas, BRAPA, Bureau lausannois d'information sociale, Chambre vaudoise des notaires, Chambre vaudoise immobilière, *Comptabilité*, *Consultation conjugale*, *Consultation juridique*, *Directeur*, Fédération romande des consommateurs, Foyer Malley-Prairie, *Galetas et boutiques*, Inspectorat du travail, *Jet Service*, *La Fraternité*, *La Passerelle*, *Permanences juridiques* des CSR, Point d'eau, *Point Fixe*, Pro Infirmis, Pro Senectute, *Politique et recherche sociales*, *Ressources humaines*, SAJE, *Secrétariat*, SPAS, UNAFIN, SPOP, Point d'appui, Procap... et des lieux d'écoute: La Main Tendue, le GRAAP et son oreille de nuit...

Plus concrètement encore, voici une gamme de renseignements que demandent, après les salutations d'usage, les collaboratrices de l'accueil pour être à même d'exercer leur travail pointu de bonne orientation: Que désirez-vous ? Etes-vous déjà client-e du CSP ? Etes-vous déjà venu-e ici ? Connaissez-vous quelqu'un du CSP ? Dans quelle commune êtes-vous domicilié-e ? Quel âge avez-vous ? Quelle est votre attente ? Bénéficiez-vous de l'aide sociale ? Etes-vous à l'AI ? Ou à l'AVS ? De quel genre de problème s'agit-il ? Avez-vous subi des violences ? Etes-vous en danger ? Vous sentez-vous menacé-e ? Est-ce une consultation conjugale ou juridique que vous souhaitez ? Puis-je vous demander de quel permis de travail êtes-vous titulaire ? etc...

Collaboratrices

2 postes

Ginette Deville, Anne-Lise Dorier, Irène Raggi-Golay,
Henriette Rasan-Gorjat

Remplaçantes

Nicole Pletscher, Claire Schminke

ADMINISTRATION

Responsable de la tenue de la comptabilité, de l'organisation du secrétariat, la bonne marche du parc informatique, la tenue du fichier des donateurs et donatrices et l'entretien des locaux et de l'équipement, le secteur de l'administration est un pion essentiel dans la bonne marche du CSP en général.

En 2004, la comptabilité a été reprise par un professionnel chevronné qui assure, à côté du travail comptable pour le CSP, celui relatif aux activités du SAJE. Dans le domaine de l'informatique, les mises à jour, réparations et développements sont désormais du ressort d'un informaticien au mandat, appelé à travailler en étroite collaboration avec le responsable de l'administration et des finances.

Ce dernier poste a lui aussi connu une importante mutation puisque son titulaire pendant quatorze ans, Jean-Daniel Diserens, a annoncé en 2004 qu'il souhaitait mettre un terme à son activité. Une mise au concours a été orchestrée cette année-là pour lui trouver un successeur. (Depuis février 2005, c'est Mike Winzeler qui le remplace à ce poste.)

Si le secrétariat a été mis à forte contribution pour des travaux d'éditions – *Nouvelles* notamment –, la prise de procès-verbaux ou du travail de correspondance pour les secteurs de soutien ou de consultation, il en a été également de même pour le responsable des fichiers qui a contribué au travail de réalisation et d'envoi de quatre éditions des *Nouvelles* et quatre mailings aux donateurs et donatrices du CSP, dont un sur 80'000 adresses dites froides, c'est-à-dire commandées en dehors du fichier CSP. Ce travail de communication destiné en partie à financer les activités de consultation gratuite est pour une bonne part coordonné par le secteur de l'administration. Il peut par ailleurs compter sur un réseau de bénévoles emmené depuis plusieurs années par M. Raymond Vincent, qui organise les opérations de mise sous pli et d'envoi. Ce dernier agit également avec persévérance pour entretenir le classement de

tous les documents de l'institution et en ce qui concerne les nouvelles affectations de locaux pour une réponse appropriée aux besoins nouveaux.

Sur ce sujet, de nombreux mouvements ont eu lieu en 2004 (rafraîchissements et nouvelles attributions d'espace), dont le principal s'est déroulé dans le secteur de La Fraternité qui a réintégré ses anciens locaux transformés, place Arlaud, en juillet 2004.

Collaboratrices et collaborateurs

Responsable de l'administration et des finances

0.8 poste

Jean-Daniel Diserens

Secrétaires

1.1 postes

Françoise Olaya, Jacqueline Yung

Auxiliaire

Alexandre Tadic

Fichier

1 poste

Romain-Didace Elenga

Comptabilité

1 poste

Patrice Vionnet

Informatique

Mandat

Philippe Schmid

Nettoyage

0.33 poste

Maddalena Mariotti, Ana-Maria Montanez-Pereira

BÉNÉVOLES

RELATIONS AVEC LES PAROISSES

L'activité liée à l'animation du bénévolat et les relations avec les paroisses figurait auparavant sous la rubrique «La Passerelle», appellation qualifiant désormais exclusivement les éditions du CSP. Ce secteur intègre également la traditionnelle vente annuelle qui se déroule à la fin du mois de novembre.

Bénévoles

Depuis 2004, désormais, une statistique tenue à jour permet de visualiser de façon constructive la situation du bénévolat au CSP. Au 31 décembre 2004, 173 bénévoles travaillaient ainsi dans différents secteurs de l'institution ainsi que le détaillent les listes ci-dessous. De la statistique actuelle, on peut observer que l'âge moyen des bénévoles est de 64 ans, qu'il y a 121 femmes pour 52 hommes, que la plus jeune des bénévoles est âgée de 23 ans alors que la doyenne atteint 91 ans ! En 2004, 18 nouvelles arrivées ont compensé 13 départs. Une projection du temps consacré aux activités du CSP – plus de 880 jours par mois – permet d'évaluer l'apport économique décisif apporté par les bénévoles. Sans eux, le CSP devrait trouver un financement d'au minimum 1'500'000 frs pour fournir des prestations équivalentes, soit à peu de choses près la subvention annuelle octroyée par le canton et la ville de Lausanne pour les activités sociales du CSP. A cet égard, le travail d'animation et de formation des bénévoles représente un investissement important. En 2004, la responsable de ce secteur a ainsi mis sur pied quatre ateliers de bénévoles, pour favoriser des rencontres, sensibiliser les bénévoles à la charte précisant les lignes générales de leur engagement et permettre de remédier à des problèmes de relation.

Relations avec les paroisses

Soucieux de cultiver l'enracinement protestant de son activité, le CSP propose des présentations de ses prestations aux paroisses de l'EERV. En 2004, des collaborateurs du CSP ont ainsi pris part à dix manifestations, cinq interventions lors de cultes dans la région de la Paudèze, une célébration œcuménique à la cathédrale de Lausanne et la tenue d'un stand d'informations au Forum des Solidarités à Vernand. Par ailleurs, le directeur a assuré la prédication d'un culte qui s'est déroulé à Crissier, et il a présenté les activités du CSP lors de l'Assemblée régionale de la Haute-Broye. En outre, les paroisses du canton ont consacré une de leurs collectes de mars au CSP, assurant un gain de 45'000 francs, soit 5% de mieux que l'année précédente. Enfin, certaines paroisses participent à la vente annuelle du CSP.

Vente annuelle

En 2004, le week-end de vente du chocolat du CSP – «Le choc qui fait du bien» – a moins rapporté que l'année précédente, du fait également que les traditionnelles ventes conjointes de cartes et d'allumettes ont moins bien marché que précédemment. Globalement, le chiffre d'affaires de ces activités a diminué de 20% par rapport à 2003, s'établissant à 50'450 francs. Malgré cela, le gain d'image et de cohésion suscité par cette vente mobilisant collaboratrices, collaborateurs, ami-e-s du CSP et paroisses du canton est appréciable et motive le maintien de cette activité.

Collaboratrice

0.5 poste

Jacqueline Vioget

Collaboratrices et collaborateurs bénévoles

Archives et économat

Raymond Vincent

Administration

Viviane Attia-Markwalder, Yvonne Baumgartner, France Betscha, Heidi Beyeler, Serge Bourquin, Isabelle Carabillo, Marie-Louise Delacrétaz, Pietro Dinatale, Floriane Doudiet, Marie Ducret, Max et Simone Ellenberger, Etienne Favre, Jean-Louis Gasser, Chantal Guerne, Eliane Mehraz, Jacqueline Panico, Nelly Perey, Aser Rodriguez, Marianne Strahm, Lise Tauxe, Annie Thonney, Raymond Vincent, Simone et Bernard Zurbrugg

Ramassage et vente d'occasion

Le Galetas de la Blécherette, Le Mont

Bénévoles polyvalent-e-s

Pierre-Alain Andrey, Claude Bietry, Eliane Bognot Bosshard, Viviane Giraud, Pédro Kakina-Mbuta, Daniel Leu, François Mamin-Simon, Henri Martin, Aline Michon, Claude Monachon, Gisèle Ozeley, José Parades, Jean Roland, André Schneider, Patrice Spozio, François Vaney, Fabienne von Guten

Bénévoles taxateurs

Yves Jobin (taxation bijoux), Thierry Lang (taxation tapis), Vincent Liaudet (taxation pianos et instruments de musique), Jean Menthonnex (taxation tableaux), Jean Roulet (taxation jouets anciens), Roger Zosso (taxation horloges)

La Belle Nippe

Ion et Maria Apostol, Mélanie et Joseph Théo Arghezi, Gisèle Bajrami, Colette Crausaz, Marinette Dupuis, Marie-Clémentine Eyenga, Simone Henry, Odette Jatton, Claudine Lienhard, Thérèse Marbacher, Christiane Mars, Josiane Piccand, Christa Pilet, Ernestine Reber, Josette Siliprandi, Anne-Marie Tamburini, Gina Tamburini, Adeline Temgoua, Anne-Marie Tréboux, Mireille Verdon, Josette Vienne

La Bonne Puce

Marie-Luisa Almeida, Barbara Binder, Marceline Chesaux, Renate Cornaz, Rosine Feller, Suzy Grivat, Colette Gschwind, Raymonde Marti, Anny Racine, Marguerite Reiser, Henriette Thoenen

Le Bouquiniste

Lise-Arianne Bornand, Pushpa Darekar, Bernard Delessert, Josette Duscher, Jacqueline Geiser, Marinette Mayor, Ariane Vogel, Eva Wehrli, Marianne Wehrli

Les Jouets

Johana de Kaenel, Antoinette et Michel Emch, Cécile Rapin, André Ravessoud, André Reymond, Greti Simon

Boutique De toi à moi..., Lausanne

Zahra Assadi, Jacqueline Augugliaro, Gilberte Bastian, Marthe Biasi, Anne-Marie Boutellier, Nicole Dubois, Yvette Dubois, Carmen Fontana, Ester Gobet, Josiane Joyet, Soazig Kolb, Liliane Luchessa, Anissa Materbachi, Simone Pauli, Sigrid Penard, Zorah Reymond, Ilona Tosevic, Andrée Zbinden

Le Galetas et Le Sac à Fouille, Yverdon-les-Bains

Valérie Berger, Maria Bourquin, Anne-Marie Briand, Marie-Thérèse Celii, Suzanne Clerc, Tina Girardier, Nelly Graber, Liliane Guyot, Elisabeth Mutrux, Nelly Scheidegger

Le Bazardage, Morges

Marga Affolter, Michèle Arbel Schlaepfi, Colette et Jean-Pierre Audeoud, Jacqueline Berger, Anne-Lise Bourquin, Marianne Cochet, Florence Depraz, Mariette et René Germain, Dorette Guyen, Christiane Michoud, Josiane Monnier, Marie-Louise Morisetti, Miriam Pache, Daniel Piguet, Jane Richards, Michel Roux, Anny Royet, Denise et Michel Zambelli

Galetas de la Broye, Payerne

Anne-Marie Besson, Rina Conchin, Georgette Heiniger, Marie-Rose Hügli, Sylvette Jeanmonod, Monique Joye, Bruna Lassaux, Irène Ruchat, Germaine Thévoz, Marcel Vez, Nicole Zbären

Galetas de la Riviera et La Trouvenette, Montreux

Ezio Aïta, Hamide Aïta-Karakoc, Jasmina Bourquin, Marie-Claude Gardiol, Patricia Jeanneret, Anneke Knopf, Yvette Matti, Jeannette Mussillier, Corinne Perreten, Rose-Marie Regamey, Yvonne Ross, Madeleine Ruffieux, Josette Tschannen, Ria Vermeulen, Jacqueline Waser

COMMUNICATION

Ce secteur, placé antérieurement sous la rubrique «La Passerelle», regroupe les activités de communication développées au CSP via l'édition de livres sous l'appellation «La Passerelle», la publication des *Nouvelles* de l'Institution, la campagne de mars, le site internet, les mailings de recherche de fonds et les contacts avec les journalistes.

Edition de livres (La Passerelle)

Pas de nouvelle publication de livres en 2004, après une année 2003 prolifique. Réimpression de *La vie devant eux* et préparatifs de l'édition à paraître en 2005: *Familles recomposées*.

Nouvelles

Quatre numéros des *Nouvelles* ont paru en 2004, dont celles de mars, conjointement avec les autres CSP romands. Au sommaire de ces numéros rédigés par des collaborateurs du et des CSP:

Mars: *Politique familiale*

Mai: *Point Fixe: la prévention en action*

Septembre: *Jet Service: 20 ans d'une action toujours jeune*

Décembre: *Femmes étrangères et violences*

Conçues avant tout pour informer les 19'000 personnes soutenant régulièrement l'institution, les *Nouvelles* déclenchent également des dons qui ont atteint, en 2004, la somme appréciable de 333'000 frs.

Campagne de mars

En rupture avec les précédentes éditions qui avaient souligné la précarité et les difficultés sociales vécues par les usagers des CSP, la campa-

gne de mars 2004 a choisi de mettre en valeur le don et ses effets (d'image !) bénéfiques. Durant tout le mois de mars, des tee-shirts orange et noir ont habillé les collaboratrices, collaborateurs et ami-e-s du CSP, munis de slogans tournant autour du don: «Rage de dons, Don de soie, C'est pas bidon, A donf, Don de sagesse, Don Quichotte, Ben dis donc !, Amidonné, Don't forget, Don Juan, Donzelle et Donateur CHF*». Le mailing froid articulé à cette campagne a rapporté 142'000 frs, moins que les années précédentes, ce qui indique qu'une campagne financière obéit à des règles contraignantes. Mais l'effet sur l'image à long terme du CSP aura été positif.

www.csp.ch

En 2004, le site internet n'a pas connu d'évolution spectaculaire, restant pour l'instant un instrument d'orientation vers les adresses géographiques et téléphoniques des CSP romands.

Mailings de recherches de fonds

En marge des mailings adressés à des adresses achetées, trois opérations de recherches de fonds ont été lancées aux 19'000 adresses des personnes soutenant les activités du CSP dans le canton de Vaud. Présentant des situations individuelles rencontrées dans les consultations du CSP, ces appels de fonds ont généré pour environ 330'000 frs de dons, soit une certaine baisse par rapport à 2003, année exceptionnelle s'il en fut en ce qui concerne les mailings. Concernant la recherche de fonds, un nouveau matériel pour le financement de *Budget des autres* a été conçu avec les CSP et envoyé aux paroisses de l'EERV.

Contacts avec les journalistes

Des contacts avec les journalistes sur diverses problématiques ont été noués avec, au final, un résultat de 38 articles de presse, 6 interviews radio et 4 passages à la TV. Cette couverture médiatique a mis en évi-

dence l'une ou l'autre activité du CSP ou des problématiques sur lesquelles l'institution a donné des explications ou émis des commentaires. Par ailleurs, une conférence de presse a été organisée par le CSP pour le compte de la Fédération romande et tessinoise des services de consultation conjugale (FRTSCC) qui fêtait ses 20 ans. A cette occasion le spectacle «Bergamote» a été joué.

Collaboratrice

0.5 poste

Evelyne Vaucher Guignard

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

La Consultation conjugale et familiale du CSP a connu une croissance de plus de 10% du nombre de consultations en 2004 par rapport à 2003. Ce développement s'explique moins par une dégradation générale de l'entente conjugale que par l'augmentation de la disponibilité des consultants et la reprise en septembre, à Payerne, d'une consultation jusque-là assumée par les paroisses de cette ville. Destinée avant tout à des couples, la consultation conjugale se veut principalement un lieu où la parole peut à nouveau se dire au cœur de situations plombées par des problèmes de communication.

Aujourd'hui, les consultant-e-s du secteur s'accordent à identifier plusieurs raisons pour lesquelles pas mal de partenaires conjugaux sont au bord de la rupture. Les difficultés rencontrées sur le marché du travail contribuent par exemple à contraindre des couples avec jeunes enfants à jongler entre plusieurs emplois précaires pour joindre les deux bouts. Conséquences, un isolement croissant et la perte de réseaux utiles pour juguler les surcharges familiales et professionnelles. Par ailleurs, les familles recomposées, toujours plus nombreuses, ne bénéficient pas de liens familiaux bien identifiés, ce qui affaiblit le recours, là aussi, à des forces d'appoint pour aider la famille en période de débordement. Et puis, autre facteur récent de fragilisation du lien conjugal, l'usage massif du téléphone mobile et notamment des SMS trahit plus facilement qu'avant des infidélités conjugales dont le pouvoir de déstructuration d'un couple reste toujours aussi fort, par-delà l'évolution des mœurs.

La moyenne des consultations conjugales se situe sur quatre entretiens. Pour certains couples, ce sera suffisant pour clarifier leur situation, d'autres souhaiteront continuer le processus de compréhension et de dépassement de la crise jusqu'à ce qu'une solution puisse être trouvée.

La grande majorité des consultations conjugales se tiennent en présence du couple. «Nous sommes sollicités comme un lieu de conseil et non de thérapie, expliquent les collaboratrices et le collaborateur du Conseil conjugal. Nous formons un lieu qui peut recevoir les gens sans les enfermer dans un projet, où ils peuvent venir déposer leur problème et voir venir.» Les attentes préalables des usagers de ce secteur sont souvent infirmées, puisque la moitié des couples qui s'attendent à une séparation pour dénouer la crise restent ensemble après leur passage au CSP. «Mais nous ne sommes pas là pour maintenir à tout prix les couples qui viennent nous voir», rappellent les consultant-e-s qui parfois travaillent avec les conjoints en direction d'une séparation, quand celle-ci s'avère être la solution la moins mauvaise à un problème.

Un couple sur deux compte au minimum un partenaire d'origine étrangère (la provenance sociale des usager-ère-s est loin d'être homogène). Ces derniers, par contraste avec d'autres secteurs du CSP, appartiennent parfois à des milieux moins souvent présents dans l'institution.

A côté des consultations de couple qui représentent le cœur de l'activité de ce secteur, ses collaboratrices et collaborateurs interviennent fréquemment dans des formations, séminaires et réflexions collectives relatifs à leur profession. Par ailleurs, ce secteur a mis sur pied ou prévoit de le faire des soirées collectives regroupant, d'une part, des couples dont un enfant vient de naître et, d'autre part, des personnes ayant vécu des ruptures conjugales douloureuses.

A un niveau plus institutionnel, de nombreuses discussions entre Profa, Caritas et le CSP ont porté en 2004 sur le projet d'une meilleure utilisation des ressources communes pour mieux organiser et promouvoir la consultation conjugale dans le canton de Vaud. Ce processus se poursuit en 2005.

Collaboratrices et collaborateur

1.6 postes

Geneviève Dind, Dominique Lorenz, Jean-Yves Savoy

Stagiaire

Marie-France Courvoisier

Consultations données ailleurs dans le canton

Payerne et Yverdon-les-Bains

Statistiques

	Situations	Nouvelles situations	Nombre de consultations
Consultations Lausanne, Payerne et Yverdon	273	178	840
<i>Consultations à prof.</i>			60
Total des consultations			900
Situations de couples	230	144	733
Situations de personnes seules	43	34	107
Nombre de personnes concernées	503	322	

Les situations suivies depuis l'année précédente ou plus longtemps sont au nombre de 95, et représentent 35% de l'ensemble des situations.

69% des consultations ont eu lieu à Lausanne, 29% à Yverdon et 2% à Payerne, où la consultation conjugale est présente depuis septembre 2004.

96% des consultations ont lieu sur rendez-vous et en face à face, 4% par téléphone.

Au total, 87% des consultations sont des consultations de couples, 13% des consultations de personnes venues sans leur partenaire.

En termes de situations, 84% sont des situations de couples, et 16% des situations de personnes venues seules.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Parmi les couples,

- presque huit couples sur dix (79%) sont mariés;
- en tout, 78% des couples ont des enfants, soit 81% des couples mariés, et 72% des couples non mariés;
- plus de la moitié (55%) sont des couples dont les deux partenaires sont d'origine suisse. Dans 13% des cas, les partenaires sont tous deux d'origine étrangère. Presque un tiers des couples (32%) sont d'origine binationale.

Parmi les personnes qui consultent seules,

- on trouve nettement davantage de femmes: ce sont les deux tiers des personnes qui consultent seules;
- 78% des personnes qui consultent seules sont mariées;
- presque les trois quarts (73%) ont des enfants: 65% des personnes mariées et 8% des personnes non mariées.

Plus de la moitié des consultations (52%) sont données à des usagers-ères domiciliés dans la région de Lausanne, 48% dans le reste du canton. Un peu plus du quart des consultations (27%) sont données à des personnes qui habitent Lausanne même.

CONSULTATION JURIDIQUE

En 2004, les juristes du CSP ont délivré plus de 2700 consultations, soit une progression de 11% par rapport à 2003. Et pourtant, les consultant-e-s de ce secteur observent que les cas soumis à leur conseil, et nécessitant un suivi, deviennent toujours plus complexes, sollicitant davantage de rendez-vous par client-e. L'expansion de l'activité est donc plus importante encore que la progression statistique, ce que confirme par ailleurs l'agrandissement du secteur qui est passé de 2,75 postes en 2003 à 3,90 postes en 2004. C'est aussi pour répondre à l'ambition cantonale de la consultation juridique du CSP et pour garantir des délais de rendez-vous réalistes que ces forces ont été augmentées. Déjà présents, en sus de Lausanne, dans les Centres sociaux régionaux (CSR) de Bex, Montreux, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Renens, Vevey et Yverdon-les-Bains, les juristes du CSP ont participé aux travaux d'extension des activités à Renens (+25% de poste au CSR dès le 1^{er} avril 2005) et à Vevey (+15% de poste en lien avec Jet Service pour une permanence «Droit des jeunes» dès le 1^{er} avril 2005).

Clientèle

D'année en année la tendance se confirme, deux clients sur trois sont des femmes, et des réflexions sont en cours pour déterminer si les horaires d'ouverture des bureaux ont une incidence sur cette proportion. Ou alors la thématique de la famille qui vient en tête des motifs de consultations serait-elle plus facilement relayée par les femmes ? Par ailleurs, un-e usager-ère sur deux est marié-e alors que les personnes de nationalité suisse représentent les deux tiers de la clientèle. Il est, en outre, instructif de noter que la majorité des usagers n'émargent pas à l'assistance, ce qui indique, si besoin est, que le CSP accueille généralement des personnes en situation de précarité avec objectif d'une aide visant le maintien de leur autonomie.

Types de demandes

Une consultation sur deux en 2004 concerne le droit de la famille, avec des questions liées au divorce, à la fixation des contributions d'entretien et au droit de visite aux enfants, notamment. En deuxième position viennent les problèmes relatifs aux assurances sociales, où l'on continue d'observer un durcissement dans les critères et l'application d'attribution d'une prestation financière.

Sur un plan général, les consultant-e-s doivent s'investir plus activement dans le dossier d'usagers dont on observe une précarisation toujours plus grande. Dans certains cas, le manque de crédit d'une personne sans soutien dans ses démêlés avec la justice ou l'administration incite les consultants à entreprendre des démarches simples au nom du CSP pour que l'utilisateur soit finalement pris-e au sérieux.

Prestations

Pour les clients s'adressant pour la première fois à la consultation juridique du CSP, les consultant-e-s donnent dans deux cas sur trois un conseil ou une information au cours d'un entretien accordé soit sur rendez-vous, soit à la permanence hebdomadaire «à la porte». Pour un tiers des cas, un suivi est nécessaire et des démarches sont entreprises alors, au nom du client ou du CSP. Il peut s'agir d'une requête judiciaire, d'un recours, d'une opposition ou d'une simple lettre.

Dans la pratique, il convient également de noter que le simple fait d'expliquer le détail ou les raisons d'une décision administrative ou judiciaire suffit parfois à désamorcer un conflit potentiel.

Par ailleurs, des démarches de juristes ont été entreprises par rapport à une pratique de regroupement familial requérant des tests ADN de paternité. Et sur des dossiers tels que les personnes frappées d'une non-entrée en matière d'asile (NEM), la naturalisation facilitée et la violence conjugale, le secteur a contribué de façon significative à la documentation et la rédaction de prises de position du CSP. (Voir aussi p. 76.)

Collaboratrices et collaborateur

4 postes

Claudia Frick, Magalie Gafner, Helvetio Gropetti, Antoine Hartmann, Mercedes Vasquez

Stagiaire

Elisabeth Chappuis

Consultations données ailleurs dans le canton

Bex, Montreux, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Renens, Vevey et Yverdon-les-Bains

Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Consultations Lausanne et autres lieux du canton	1624	1396	2431
Permanence	263	250	285
Total	1887	1646	2716

Sept consultations sur dix (69%) ont été données à de nouveaux usagers (1'863 consultations).

Les suivis d'années précédentes concernent 241 situations (9% des situations). 853 consultations leur ont été données (31% des consultations).

75% des consultations ont lieu en face à face et sur rendez-vous, 23% par téléphone. Une consultation sur dix (11%) est donnée lors d'une permanence.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

→ La clientèle est fortement féminine, puisque composée de 66% de femmes et de 34% d'hommes (quelques couples ont consulté ensemble également).

- 17% des personnes sont divorcées, 16% sont séparées. Les personnes mariées représentent presque la moitié des usagers-ères (49%), et les célibataires sont sous-représentées: 15%.
- La moyenne d'âge est de 45 ans, sans guère de différence entre les sexes. 8% des personnes sont en âge de retraite (AVS).
- La proportion de personnes suisses et étrangères est d'environ deux tiers un tiers. On trouve davantage d'hommes étrangers (44%) que de femmes (31%). La majorité des personnes de nationalité étrangère sont titulaires d'un permis d'établissement (C, 64%), un quart des personnes ont un permis de séjour annuel (B, 26%) et 11% disposent d'un titre de séjour précaire (permis F, L, N) ou n'ont pas de titre de séjour.
- 7% des usagers sont au bénéfice ou en attente d'une prestation de l'assurance invalidité.

Huit usagers sur dix (82%) ne consultent qu'une seule fois; 10% consultent deux fois; 8% (soit 150 personnes) consultent trois fois ou davantage.

Les usagers et usagères sont domicilié-e-s pour moitié dans la région de Lausanne et pour moitié dans le reste du canton. 28% habitent à Lausanne même.

Leurs motifs de consultation

Les motifs de consultation touchent par ordre d'importance:

- des problèmes de droit de la famille dans 52% des cas, et principalement dans l'ordre: divorce, séparation, contributions d'entretien, relations personnelles, etc.;
- des problèmes liés au droit des assurances sociales, dans 15% des cas; et principalement dans l'ordre, assurance invalidité, prévoyance professionnelle (LPP), assurance perte de gain, assurance maladie et subsides, assurance chômage;
- des problèmes de droit des étrangers, dans 8% des cas;

- 46% des motifs de consultation touchent d'autres domaines du droit – soit exactement 14 autres domaines. Dans plus de 5% des cas: loi sur les poursuites, autres contrats, droit du travail, droit pénal, droit des successions. Et dans une moindre mesure (dans l'ordre): droit administratif, droit du bail, des personnes, de la consommation, etc.

Les motifs de consultation touchent en tout 17 domaines du droit.

Une fois sur cinq environ, les demandes concernent plusieurs domaines du droit à la fois.

Et les prestations

Face aux demandes qui leur sont adressées, les juristes:

- fournissent des avis juridiques dans 74% des cas;
- apportent des informations juridiques et d'autres sortes d'explications aux personnes dans 63% des cas;
- rédigent différents types de courriers dans 15% des cas;
- effectuent des investigations, des vérifications et d'autres types de suivi dans 10% des cas;
- entament une action judiciaire auprès des tribunaux ou rédigent un recours dans 3,4% des cas.

Dans trois consultations sur dix (31%), la demande donne lieu à un travail particulier de la part des juristes, hors temps de consultation. Des démarches juridiques, des actions judiciaires et des recours y sont également entrepris.

DIRECTEUR

En 2004, le poste de directeur du CSP a été assumé par Pierre-André Diserens jusqu'au 31 janvier, puis par Gabriel de Montmollin dès le 1^{er} février.

Plusieurs phases ont marqué cette période de changement: mises au courant, apprentissages, stages dans les secteurs, prises de contacts avec les partenaires, expérimentation et traduction dans les faits d'un nouvel organigramme dessiné dans le cadre d'une nouvelle réorganisation du CSP, où le directeur exerce un pouvoir décisionnel plus affirmé (disparition de la direction formée de trois personnes) et où un poste de chargée des ressources humaines s'occupe des relations entre le CSP et ses collaborateurs et collaboratrices.

Par rapport aux liens avec les secteurs, le directeur a notamment participé au processus de réinstallation de La Frat' à la place Arlaud, appuyé le travail de développement du secteur juridique et de Jet Service dans de nouvelles activités, respectivement à Renens et Vevey, soutenu le processus d'engagement de trois nouveaux collaborateurs pour le mandat cantonal de promotion de l'intégration et accompagné le processus de transfert du Salon Lavoisier à l'ALSMAD.

Parmi d'autres activités, le directeur a initié une campagne de communication pour le CSP Vaud avec l'agence WGR, travaillé activement à la rédaction et l'édition de deux numéros des Nouvelles du CSP et accompagné les premiers pas de la nouvelle chargée des ressources humaines. Et dans un souci de positionner de façon claire le CSP dans le public, il a soutenu les initiatives nombreuses de prises de position publique du CSP, notamment sur des questions relatives à la migration. En outre, dans une volonté de réfléchir aux valeurs de l'institution, le directeur a présenté aux collaborateurs et collaboratrices des exposés sur l'identité protestante du CSP, la gratuité, et la liberté de parole d'une institution subventionnée par les pouvoirs publics.

Enfin, le directeur s'est également sensiblement investi dans une mise au courant des tâches effectuées par Jean-Daniel Diserens, responsable de l'administration et des finances, afin de préparer son départ annoncé pour février 2005. Qu'il soit déjà remercié ici pour tout ce qu'il a apporté pendant 14 ans au CSP.

Directeur

1 poste

Gabriel de Montmollin

JET SERVICE

Le secteur «Jeunes et travail» du CSP agit contre la marginalisation des jeunes dans le moment délicat du passage de l'école au monde professionnel. Depuis 1984, les services offerts dans ce secteur visent à favoriser et maintenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, dans un esprit de prévention et d'accompagnement. Sur des questions relatives à la situation financière, la formation, la situation familiale ou le travail, les quatre collaboratrices et le collaborateur de Jet Service délivrent ainsi plus de 1200 consultations par année dans le cadre de la «Bourse du travail temporaire», de la Permanence «Apprenti-e-s/jeunes en formation» et de la Permanence «Service Droits des jeunes». En 2004, Jet Service a fêté ses 20 ans d'existence avec le double sentiment de la satisfaction et de l'inquiétude: content-e-s des attentes que ce secteur a pu combler depuis 1984, ses collaborateurs-trices sont les témoins des difficultés grandissantes rencontrées par les usagers-ères dans leur insertion sociale et professionnelle.

Contexte

L'augmentation d'environ 10% des consultations délivrées par Jet Service en 2004 par rapport à 2003 souligne les difficultés croissantes observées chez les 16-25 ans dans leurs parcours de formation. L'accès aux places d'apprentissage n'est pas une sinécure et la fragilisation d'un certain nombre de familles sur le plan financier n'arrange pas la situation. D'autre part, les revenus potentiels, pour les plus jeunes, du petit boulot temporaire s'amenuisent à mesure que se précarise l'emploi de longue durée pour les personnes plus âgées.

Bourse du travail temporaire

Ce service de placement gratuit permet aux jeunes de décrocher des

emplois temporaires auprès d'employeurs-euses de la région lausannoise. En 2004, nombreux sont les usagers-ères à avoir sollicité les services de cette Bourse du travail, mais pour des résultats mitigés. Les petits boulots ne sont plus aussi nombreux qu'il y a quelques années et les compétences requises sont toujours plus élevées. Ainsi, des jeunes déjà marginalisés par l'échec scolaire, les difficultés familiales, ou par leur statut précaire de migrant-e, perdent une occasion de s'intégrer dans la vie active.

Permanence «Apprenti-e-s/jeunes en formation»

Si le nombre des consultations pour cette permanence a augmenté de 60% en 2004, c'est en raison notamment du lancement par Jet Service d'une campagne d'information sur les bourses d'études et d'apprentissage à l'échelle du canton. En septembre, ses collaboratrices et collaborateurs ont distribué plus de 5'000 tracts dans neuf écoles professionnelles et un gymnase du canton, informant ainsi les jeunes en formation sur les conditions et les démarches d'obtention d'une bourse pour financer la formation. Beaucoup d'entre eux se sont par la suite adressés à Jet Service pour des renseignements, des aides à la rédaction de demandes ou pour des recours contre des refus. Cette activité spécifique s'est rajoutée au travail habituel du secteur qui cherche à offrir des réponses concrètes et rapides aussi diverses que la recherche de place d'apprentissage, l'obligation d'entretien des parents ou l'établissement d'un budget mensuel. Constatant une précarisation sociale d'un certain nombre de gymnasiens-ne-s du canton, Jet Service s'est lancé en 2004 dans une campagne de sensibilisation en direction des gymnases et a présenté son travail aux directions de trois établissements, à Lausanne et à Nyon.

Permanence «Service Droits des jeunes»

Cette permanence offre une aide juridique et sociale pour les jeunes, notamment dans les domaines suivants: recours bourses, dettes, salai-

res non payés, poursuites, permis de séjour, contrats d'assurance ou devoir d'entretien des parents. Sur ces questions, un-e juriste et un-e travailleur-euse social-e accueillent les jeunes pour un entretien ou plus si nécessaire. Cette activité, unique dans le canton, connaît un développement avec l'ouverture programmée en 2005 d'une permanence hebdomadaire d'une demi-journée à Vevey.

Travail en réseau

Comme acteur social et observateur des situations de précarité pour les jeunes de 16 à 25 ans, Jet Service entreprend des activités collectives et s'inscrit dans un certain nombre de réseaux où l'on compte sur son expérience et ses compétences. En 2004, une travailleuse sociale a été ainsi sollicitée pour participer aux travaux d'une commission constituée pour étudier la nouvelle loi vaudoise sur la formation professionnelle. Par ailleurs, Jet Service développe des activités dans trois associations:

Mobilet'

Cette association gère le Semestre de motivation de la région lausannoise (SeMo). Elle vient en aide aux jeunes en quête d'une insertion sociale et professionnelle avec des activités de formation et des services de bilan et d'orientation. Jet Service est cofondateur de cette association et, à ce titre, délègue un travailleur social dans l'équipe dirigeante.

TEM (Transition école-métier)

L'association TEM (Jet Service et le Centre vaudois d'Aide à la jeunesse) gère, sur mandat de la Direction de la Formation professionnelle vaudoise, deux mesures d'aide à des apprentis en difficultés:

- dans la région d'Yverdon, deux maîtres socioprofessionnels proposent un appui individualisé comprenant la recherche de place d'apprentissage et un appui en cours de formation professionnelle;
- dans les écoles professionnelles de l'EPSIC, du Centre d'enseignement

professionnel de Marcelin et de l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne, trois conseiller-ère-s aux apprenti-e-s proposent une prise en charge sur demande du réseau de l'école ou du jeune lui-même afin de trouver une solution.

Une extension de ces mesures à tous-tes les apprenti-e-s du canton est prévue prochainement.

Ciao

ClAO.ch est un site internet destiné aux jeunes de Suisse romande. Son objectif est d'offrir un outil d'information, de prévention et de promotion de la santé dans une dizaine de domaines touchant directement les jeunes, tels que les drogues, la sexualité, les droits, la santé ou les relations. Pour ces mêmes domaines, des informations d'ordre général, simples et faciles à consulter, sont rédigées par des professionnel-le-s. En l'occurrence, deux travailleuses sociales se chargent de répondre aux questions du chapitre «Formation et travail». En 2004, 480 réponses ont été ainsi rédigées par Jet Service.

Collaboratrices et collaborateur

2.95 postes

Anouk Arbel Passamani, Christine Dupertuis, Françoise Olaya et Pascal Recrosio
 Claudia Frick, juriste, pour le Service Droits des jeunes

Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation	206	177	458
Service Droits des jeunes	110	97	183
Bourse du travail	467	444	488
<i>Cumul services</i>	<i>58</i>	<i>56</i>	<i>72</i>
Total	841	774	1201

Signalons qu'en plus des chiffres ci-dessus, on dénombre environ 500 «passages» de jeunes dans les locaux afin d'apporter ou de venir chercher une information, compléter un dossier, etc.

Soixante-sept jeunes sont suivis depuis l'année précédente voire depuis plusieurs années.

Neuf consultations sur dix ont lieu en face à face, une sur dix par téléphone.

Globalement, 85% des jeunes consultent Jet Service une seule fois, 9% deux fois, et 4% trois ou quatre fois. Mais si l'on ne considère que les jeunes des permanences, ce sont presque un tiers d'entre eux (32%) qui reviennent une ou plusieurs fois en consultation. C'est la permanence Apprentis et jeunes en formation qui recueille la plus forte fréquence de consultations: 37% des jeunes consultent le service plus d'une fois.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

- Des jeunes femmes dans 53% des cas, et des jeunes hommes dans 47% des cas.
- Les jeunes sont pour 60% d'entre elles et eux en formation. Celles et ceux qui ne sont ni en formation, ni en emploi représentent 38% des usagers. Les jeunes hommes sont proportionnellement nettement plus souvent dans cette situation.
- Parmi les jeunes en formation, 64% sont dans une formation de degré secondaire 2, et 35% dans une formation de niveau tertiaire.
- Parmi les jeunes qui ne sont pas en formation (ni en emploi), plus de la moitié (52%) sont soit en recherche de formation, soit dans une phase intermédiaire entre rupture et reprise de formation, soit sans solution aucune. Un quart bénéficient d'une prestation sociale (chômage, aide sociale, revenu minimum de réinsertion). Enfin, 23% sont en pause entre deux activités (interruption assumée, break).

→ 21% des jeunes ont entre 15 et 17 ans, 36% entre 18 et 20 ans, 35% entre 21 et 25 ans.

Si la moyenne d'âge est de 20,6 ans pour l'ensemble (et sans différence de sexe), les usagers de la Bourse du travail sont en moyenne un peu plus jeunes (19,5 ans), celles et ceux de la permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation ont 22 ans en moyenne, et les usagers du service Droits des jeunes sont à peine un peu plus âgés (22,7 ans).

→ Ils et elles sont pour 63% de nationalité suisse, 37% de nationalité étrangère. La proportion de jeunes hommes de nationalité étrangère est plus importante: 43% des jeunes usagers, contre 33% parmi les jeunes femmes.

Les jeunes non-Suisses possèdent pour 44% un permis d'établissement (C); 39% ont un permis de séjour annuel (B), dont quatre sur dix un permis B étudiant; 14% des usagers ont un titre de séjour précaire (permis F, L, N).

Presque huit jeunes sur dix sont domicilié-e-s dans la région de Lausanne; 55% des jeunes habitent Lausanne même.

Leurs motifs de consultation

Par définition, les jeunes qui font appel à la Bourse du travail recherchent un travail temporaire.

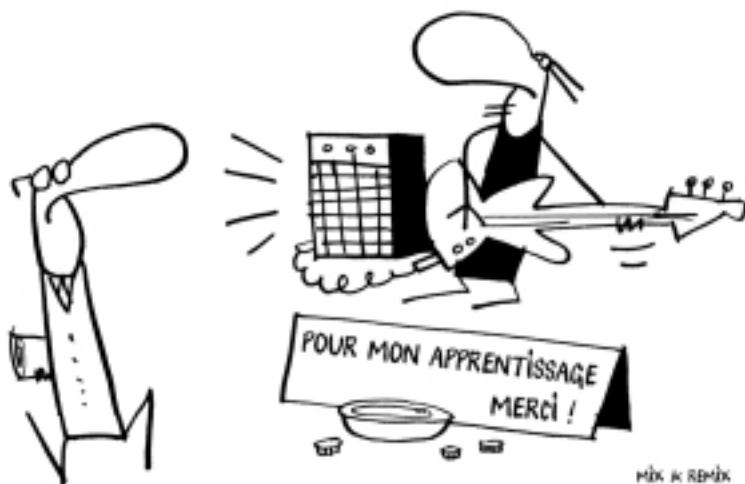
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation

Ce sont les problèmes d'ordre financier qui dominent dans plus des trois quarts des consultations (78%): d'abord les questions liées aux bourses (dans 46% des consultations), ensuite des problèmes de dettes (dans 19% des cas), et enfin des questions liées au devoir d'entretien (dans 13% des cas). Les motifs de consultation ayant trait à des questions d'apprentissage apparaissent dans 16% des cas: recherche d'apprentissage (12%) et aussi problèmes de rupture d'apprentissage (4%). Les pro-

blèmes administratifs sont plutôt présents (dans 13% des cas), ainsi que les questions liées au logement (12% des cas), ou aux assurances (9%).

Service Droits des jeunes

Les problèmes liés aux bourses y occupent aussi la première place, présents dans 21% des cas, avec des demandes de recours. On trouve ensuite les problèmes de conflits de travail dans 19% des cas; puis des problèmes liés à la justice dans 18% des cas (petites infractions: tags, vols, consommation par exemple). Les problèmes en lien avec le devoir d'entretien apparaissent dans 17% des cas. Ceux qui touchent au statut légal (asile, permis, renvois) sont présents dans 9% des cas. Ensemble, les problèmes d'ordre financier sont présents dans 44% des cas. Enfin, les problèmes de logement apparaissent dans 6% des cas, de même que les problèmes de dettes.



LA FRATERNITÉ

Depuis quarante ans, La Fraternité propose des consultations aux personnes migrantes et immigrées du canton de Vaud. En 2004, ce secteur a été plus que jamais un carrefour du traitement de problématiques toujours plus complexes, voire dramatiques, liées au durcissement continu des conditions d'accueil et d'intégration des étrangers-ères en Suisse. A travers ses consultations sociales individuelles, ses permanences sociales et sans-papiers, ses activités collectives, ainsi que dans la promotion de l'intégration des immigré-e-s, La Fraternité s'est investie dans des domaines très divers et souvent délicats, là où personne d'autre n'agit, ou en tout cas pas avec la polyvalence qui qualifie son travail. A la fois assistant-e social-e, juriste, relais entre communautés, accoucheur de projets d'intégration et militant-e, le-la collaborateur-trice «Frat'» s'attache à considérer les usager-ère-s dans une vision globale de ses besoins, ce qui oblige à donner aussi rarement que possible des réponses sectorielles ou sans lendemain. C'est là ce qui fait la réputation du secteur sans laquelle un important travail de médiation ne pourrait s'accomplir. Et à cet égard, l'année 2004 aura permis de réinscrire cette identité dans son terreau d'origine puisqu'en juillet, les collaborateurs et collaboratrices de La Frat' ont réintégré leur ancien lieu de travail de la place Arlaud en ville de Lausanne, complètement reconstruit mais toujours aussi central pour le travail auprès de la migration.

Mais ce retour dans ses lieux d'origine ne signifie pas pour autant un repli sur d'anciennes problématiques. La Fraternité reste en avant-poste du traitement des questions soulevées par l'évolution de la politique à l'égard des migrant-e-s et des immigré-e-s, et un énoncé des activités significatives sur ce point, développées en 2004 à l'accueil, dans les consultations individuelles et dans les permanences sociales acquiert une authentique valeur de témoignage.

Accueil

C'est à l'accueil de La Frat' que l'on vient prendre rendez-vous, que l'on prend connaissance de l'existence des permanences ou que l'on se fait réorienter, par exemple vers le Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE) (voir p. 67), si l'on est requérant d'asile. Les deux collaboratrices de l'accueil mettent leur expérience au service des usagers, ce qui leur vaut régulièrement d'offrir une première assistance sociale, prestation qu'elles réitèrent en prenant part régulièrement aux permanences sociales. Une des tâches difficiles, et particulièrement depuis 2004, consiste pour elles à placer des rendez-vous avec des consultant-e-s dans des délais compatibles, par exemple, avec des échéances de rédaction de recours contre des décisions négatives concernant des renouvellements de permis de séjour.

Consultations individuelles

De telles problématiques de renouvellement de permis ont été nombreuses en 2004, et quand on mesure ce que signifie assumer la charge de tels dossiers, l'évaluation du travail accompli à La Frat' n'en prend que plus de consistance. Citons au hasard le parcours d'une femme migrante ayant fui le domicile conjugal pour échapper à la violence de son conjoint et devant demander un renouvellement de son permis de séjour. Après un passage à La Frat' où on lui a expliqué que le regroupement familial qui lui a valu l'obtention de son permis n'est plus un motif du fait qu'elle n'habite plus avec son époux, elle dépose une demande de renouvellement au Service de la population, qui, s'il en accepte le principe, va solliciter l'accord de l'IMES à Berne (depuis 2005 ODM, «Office des Migrations»). Invariablement, ce dernier va demander des compléments à l'usagère qui va solliciter La Frat' pour rédiger un argumentaire. Un ou une de ses assistant-e-s sociaux-ales va donc s'atteler à donner les arguments du renouvellement, avec des considérations juridiques, sociales et parfois culturelles, déclinés sur plusieurs pages. Quasi invariablement, la réponse de l'ODM sera négative (95% de ses réponses)

ce qui vaudra à La Frat' de déposer un recours au Département fédéral de justice et police qui envoie ce dernier à l'ODM pour consultation. Ce dernier a ensuite un temps pour maintenir sa réponse ou la changer. Sur cette base, d'autres compléments doivent être apportés avant que le DFJP rende sa décision finale, avec à la clé, un refus définitif dans la plupart des cas. En tout, ces procédures durent une moyenne de dix-huit mois et sollicitent beaucoup l'énergie des collaborateurs de La Frat', qui sont par ailleurs mobilisés pour toutes sortes d'autres dossiers comme par exemple et de façon significative en 2004: donner des conseils et des informations aux immigré-e-s de l'Union européenne sur l'obtention d'un permis de travail ou sur la question des assurances sociales depuis l'entrée en vigueur des bilatérales; assister des titulaires de permis L – de courte durée – dans leurs démêlés souvent difficiles avec leur employeur ou leur bailleur; documenter des demandes de permis dits humanitaires pour des étrangers-ères malades en cherchant à savoir si des traitements médicaux sont possibles dans les pays d'origine, ou encore demander un regroupement familial ou une transformation d'une autorisation provisoire en permis B.

Permanences sociales

De telles problématiques se retrouvent également dans les permanences qui se tiennent deux fois par semaine entre 18h et 20h à La Frat' et dont le principe consiste à mettre ensemble les usager-ère-s autour d'une table pour favoriser les synergies et les conseils. S'y ajoutent d'autres questions à traiter, liées notamment et de façon significative en 2004, au durcissement dans l'obtention de permis B pour des étudiant-e-s, à des demandes de renseignements émanant de ressortissant-e-s de l'Union européenne souhaitant s'installer et travailler en Suisse, ou de personnes désireuses de connaître les conséquences d'une séparation/d'un divorce sur leur permis de séjour, ou au contraire des couples désirant se marier, ou encore à la situation dramatique de requérant-e-s d'asile frappé-e-s d'une décision de non-entrée en matière. S'ajoutent

à cette population en recherche de conseils, d'informations et d'orientations, des usager-ère-s souhaitant qu'on leur écrive un courrier et, de plus en plus de personnes sans papiers débordant un troisième temps de permanence qui leur est entièrement consacré une demi-matinée par semaine.

Permanence sans-papiers

Pour la quasi-totalité de ces personnes, La Fraternité est l'un des rares recours social voire institutionnel. La principale tâche des assistants sociaux et assistantes sociales consiste à rappeler les conditions draconiennes à remplir pour tenter de régulariser leur situation. Après examen de celle-ci, les consultants leur expliquent les critères, la procédure, les risques et la marge d'appréciation des autorités. Personnes ressources également impliquées dans leur défense collective, les consultant-e-s sont sollicité-e-s pour faire connaître aux sans-papiers leurs droits fondamentaux, au niveau du droit à la santé, à la scolarisation, à la formation ou au travail. De plus en plus, La Fraternité assimile la situation des sans-papiers à une nouvelle classe de *working poor*, privée des assurances élémentaires et des droits fondamentaux, en butte à tous les abus de la part d'employeurs ou de bailleurs particulièrement injustes.

Activités collectives et participations

Si, à l'instar d'autres collaborateurs du CSP, les consultants de La Frat' agissent avec l'usager en administrant des conseils, tout en étant attentifs à mobiliser les ressources personnelles de ce dernier pour trouver des solutions, ils s'investissent tout particulièrement dans des réseaux professionnels et militants pour créer des synergies et garantir une efficacité toujours plus grande à leur vocation de médiation sociale. Ainsi, en 2004, La Frat' a-t-elle intensifié ses relations avec les centres Lavi et Malley-Prairie, avec le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes ou encore avec le Service de la population. Par ailleurs, et

dans ses activités en faveur des sans-papiers menées notamment dans le cadre du Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP), La Frat' a participé à la récolte et au dépôt collectif de demandes de régularisation pour toutes les personnes sans statut légal travaillant et domiciliées dans le canton de Vaud.

En outre, les consultant-e-s sont de plus en plus sollicité-e-s pour intervenir dans des cours des écoles sociales ou pour informer des étudiant-e-s effectuant des recherches dans le domaine de la migration.

Promotion de l'intégration des étrangers dans le canton de Vaud

Sur l'autre versant de son travail avec les étrangers, La Fraternité agit pour favoriser leur intégration dans le canton de Vaud et dispose, pour cette tâche, d'un mandat que lui confie depuis 2001 la Commission fédérale des étrangers (CFE). Globalement, ce travail consiste à accompagner, voire parfois à susciter des projets d'intégration dans les quelque 360 associations de personnes migrantes et immigrées du canton et qui figurent dans une brochure «Contacts» éditée et tenue à jour par La Fraternité (à disposition gratuitement à La Frat'). Ces projets d'intégration peuvent bénéficier en partie de financement de la CFE, sur des critères et via des démarches que La Fraternité documente et conseille.

En 2004, ce ne sont pas moins de 40 projets qui ont fait l'objet d'un conseil et d'un accompagnement, parmi lesquels certains ont déjà été réalisés ou sont en passe de l'être, dont par exemple:

- A Vevey, «Echange femmes suisses-femmes arabo-musulmanes» où les deux communautés travaillent sur le droit de la famille en Suisse et au Maroc.
- A Aigle, «La fête des couleurs» (manifestation culturelle intercommunautaire) et les cours de français dans le quartier de la Planchette.
- A Moudon, la «Permanence jeunes et jeunes migrants» en lien avec la Fondation Cherpillod.

- A Renens, «Globlivres», bibliothèque multiculturelle ouverte à tous et destinée également aux enseignants travaillant dans les classes d'accueil.
- A Yverdon-les-Bains et Lausanne, «Thai and Friends» offre des cours de français délivrés par des formatrices d'origine thaïlandaise à des ressortissantes du même pays établies en Suisse, mais en butte à des obstacles dans leur apprentissage du français.

Depuis septembre 2004, ce mandat d'intégration a connu un développement régional avec l'engagement par le CSP de trois collaborateurs-trices à temps partiel, chargés d'inscrire ce travail avec les associations dans des régions à forte présence immigrée, soit à Nyon, Aigle et Yverdon-les-Bains. Dans le même temps, des contacts positifs ont été noués avec la commune de Renens, elle aussi très concernée par les questions d'intégration, pour envisager l'ouverture d'un bureau de conseil en 2005.

Par ailleurs, la consolidation de ce travail s'est concrétisée également par la reconnaissance de ce mandat par le canton de Vaud qui a, pour la première fois en 2004, contribué de manière significative à son financement (voir p. 75). Une convention dans ce sens pour 2005 a d'ailleurs été signée avec le Conseil d'Etat à la fin 2004. Enfin, La Fraternité a participé à la mise sur pied d'une Conférence suisse des services spécialisés dans l'intégration, dont la responsable du mandat pour la CFE est désormais la coprésidente.

Cette inscription dans un réseau resserré de spécialistes de l'intégration est incontestablement une bonne chose, à l'heure où un sentiment général de doute prévaut quant à la longévité des budgets consacrés à l'immigration et sur la finalité des procédures administratives toujours plus complexes quand il s'agit de déposer une demande pour un projet d'intégration.

Collaboratrices et collaborateurs

7.7 postes

Tania Allenbach-Stevanato, Magaly Hanselmann, Migjen Kajtazi, Mustafa Kilic, Ihsan Kurt, Chloé Maire, Francisco Merlo, Brigitte Morier, Jacqueline Payot, Francisco Ruiz, Brigitte Sancho, Myriam Schwab Ngamije

Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Consultations	669	322	2032
Conseils à professionnels			115
Permanence sociale	534	534	492
Permanence Sans-papiers	238	238	230
Total	1441	1094	2869

Plus d'une centaine de consultations sont sollicitées par des professionnel-le-s d'autres services, dont la majeure partie concernent des questions de statut légal des personnes.

La majorité des consultations (86%) ont lieu en face à face, 13% par téléphone.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Globalement, on trouve autant de femmes que d'hommes.

95% des usagers et usagères sont de nationalités étrangères.

Dans la consultation sur rendez-vous:

- 65% sont de nationalités européennes: Espagne, Portugal, Italie et pays d'Europe de l'Est. Les personnes extra-européennes viennent d'Amérique du Sud et centrale (16%), et d'Afrique (16%).
- La moyenne d'âge est de 46 ans, 44 ans pour les femmes, et 47 pour les hommes.

- 14% des personnes sont en âge AVS.
- 12% des personnes sont au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité ou en attente d'une prestation de l'AI: avec une différence notable entre hommes (16% d'entre eux) et femmes (8% d'entre elles).
- 47% ont un permis d'établissement, 21% un permis de séjour annuel, et 32% se trouvent en situation légale précaire (permis L, F, N) ou n'ont pas de titre de séjour.

44% des consultations sont consacrées à des problèmes de statut légal (demandes d'octroi ou de transformation de permis, regroupement familial, perte de statut, naturalisation, etc.).

Dans 35% des consultations sont traités des problèmes administratifs. 29% des demandes concernent des questions d'assurances sociales ou de prestations sociales.

Des problèmes financiers sont présents dans 24% des consultations, et des problèmes liés aux droits de la personne dans 23% des consultations.

60% des usagers reviennent plusieurs fois en consultation: 21% consultent deux fois, 22% trois ou quatre fois, 15% entre cinq et dix fois, et 3% plus de dix fois.

81% des personnes sont domiciliées dans Lausanne-Région, 14% dans le reste du canton. 5% habitent dans un autre canton ou à l'étranger. 60% habitent à Lausanne même.

Permanence sociale

- Parmi les personnes reçues, 35% sont de nationalités européennes; les personnes extra-européennes proviennent d'abord d'Amérique du Sud et centrale (30%), d'Afrique (25%), et d'Asie (9%).
- 50% sont dans une situation légale précaire ou sans titre de séjour valable.

76% des personnes sont domiciliées dans la région lausannoise. 63% habitent Lausanne même.

Huit demandes sur dix concernent des problèmes liés au statut légal; 24% des problèmes de statut en lien avec des projets de mariage, séparation, divorce, et 16% des problèmes de logement, de santé, de formation ou d'emploi, d'argent, etc. Dans 15% des cas, les problèmes touchent directement les enfants.

Permanence «sans-papiers»

- 58% des personnes proviennent d'Amérique du Sud, dont les deux tiers d'Equateur; 21% proviennent d'Afrique, et 20% d'Europe.
- 84% sont sans titre de séjour valable.
- 44% sont mariées, 43% célibataires, 12% divorcées ou séparées.
- Près de six personnes sur dix ont des enfants; c'est le cas des trois quarts des personnes mariées.

82% sont domiciliées dans la région lausannoise et 71% à Lausanne.

Parmi les demandes adressées à la permanence, on trouve dans 75% des cas une question liée au statut légal (obtention d'un titre de séjour; regroupement familial, etc.). 43% concernent des problèmes de logement, d'assurance maladie, d'emploi et de formation, et des problèmes financiers. Enfin, 9% des demandes sont des problèmes de statut légal en lien avec des questions de mariage, de séparation, ou de divorce.

Adresse

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne
Tél. 021 213 03 53 - Fax: 021 213 03 54
E-mail: frat@csp-vd.ch

POINT FIXE

Point Fixe exerce le mandat de prévention du sida dans le canton de Vaud. Fondé en 1973 dans le souci d'apporter des soutiens aux minorités sexuelles, ce secteur agit en direction des populations les plus diverses avec l'objectif d'informer et de conscientiser les personnes sur le sida et les moyens de prévention. En 2004, les collaborateurs-trices de Point Fixe ont ainsi entrepris des actions sous plusieurs formes. Dans les manifestations publiques et culturelles, Point Fixe a marqué sa présence à 161 reprises en installant son bus de prévention dans autant de lieux très fréquentés: distribution de préservatifs, diffusion de documentation et conseils personnalisés offerts au public, ces actions auront concerné plus de 11'000 personnes dans le canton de Vaud en 2004. Sur une même logique d'information publique, Point Fixe est intervenu à plus de 60 reprises dans des bars et discothèques, ainsi que, par exemple, dans le cadre du Tour de Romandie cycliste, toujours avec une activité de distribution de matériel de prévention et de discussion.

Autres activités: la mise sur pied d'ateliers interactifs en milieu scolaire. En augmentation par rapport à 2003, ces dispositifs permettent par exemple à des jeunes de 15 ans et plus de simuler des scènes de la vie amoureuse en lien avec le sida, afin de pouvoir, en dialogue, identifier les questions liées à la prévention. Des groupes réunissant exclusivement des filles ou des garçons sont également constitués

Nombre de visiteurs
au bus:
11'000 environ

Interventions
du bus: **161**

Consultations en face à face: **268**

Sites Internet:
www.pointfixesida.ch
300 visites mensuelles

www.sida-info.ch
2'000 visites mensuelles

Intervention auprès des:

- Ecoles: **120**
- Bars-discos: **60**

pour sensibiliser par la discussion les jeunes aux processus de séduction à l'œuvre dans l'une ou l'autre catégorie; et un travail par quatre autour d'un questionnaire permet d'appréhender les vecteurs de contamination. Ces ateliers sur trois niveaux ont été mis sur pied dans tout le canton, à Château-d'Œx, Granges-Marnand ou Lausanne, par exemple, soit un total de 120 interventions en direction de 2'400 élèves âgés de 15 à 18 ans.

Dans un contexte plus spécialisé, les collaborateurs de Point Fixe sont intervenus pour de la prévention dans des foyers accueillant des jeunes adultes souffrant de retard scolaire ainsi qu'en direction de la population migrante, portugaise, latino-américaine ou africaine, via les liens de collaboration avec Entrelaçar et la Croix-Rouge.

Si les collaborateurs de Point Fixe délivrent des consultations plus personnelles (268 en 2004), ils agissent également comme intervenants dans des associations telles l'UMSA (Unité multidisciplinaire pour la santé des adolescents) ou en tant que gestionnaires de deux sites internet: www.pointfixesida.ch (300 visites mensuelles) et www.sida-info.ch.

Ce dernier site a été repris par Point Fixe en juillet de l'association SID'Action, partenaire dont l'activité concerne notamment l'accompagnement de personnes séropositives. Constitué essentiellement de liens, ce site enregistre 2'000 visites mensuelles.

La différence de fréquentation des deux sites s'explique par le fait que le second est une base de données grand public dans le domaine de la santé sexuelle au sens large du terme.

Sur le front de l'épidémie, 2004 aura notamment souligné la grande vulnérabilité des femmes au virus HIV. Pour les spécialistes de Point Fixe, les barrières culturelles sont encore à ce point rigides qu'il n'est pas toujours admis qu'une femme puisse de son propre chef sortir de sa poche un préservatif pour le proposer à un partenaire. Il y a encore beaucoup à faire pour changer les mentalités, et c'est également sur ce front que Point Fixe a décidé d'agir en 2005, notamment en participant à la campagne «Madame, vous avez le choix !». Pour cette même année, ce secteur de prévention a également décidé d'intensifier ses activités dans les écoles, qui sont toujours plus nombreuses à souhaiter l'organisation des ateliers pour leurs élèves.

Collaboratrice et collaborateur

1.7 postes

Jean-Philippe Cand, Josette Quartenoud

Collaboratrices en milieu latino-américain

0.2 poste

Sandra Orozco, Cristina Baquero

Stagiaire

Isabelle Bourquin

Equipe du bus

Myriam Boumediane, Esther-A. Diserens, Antoine Falconnier, Sebastien Fernandez, Myriam Fischer, Myriam Henny, Christel Humbert, Paul Jenny, Sebastien Jeckelmann, Claire Magnenat, Ki Morikoth, Sylvain Roux, Myriam Surchat, Christel Tinguely, Baris Unal, Alexandra Wicht

Nettoyage

Maria Teresa Arjibay

Adresse

14, rue Curtat, 1005 Lausanne

Tél. 021 320 40 60

E-mail: info@pointfixesida.ch

www.pointfixesida.ch

www.sida-info.ch

POLITIQUE ET RECHERCHE SOCIALES

L'année 2004 a été riche en consultations et en prises de position pour le CSP (voir p. 76). La chargée de politique et recherche sociales a rédigé, avec le concours de collègues, cinq réponses argumentées dans le cadre de procédures de consultation.

Par ailleurs, elle a élaboré – ou contribué à élaborer – plusieurs prises de position du CSP au cours de l'année, concernant les coupes prévues dans les aides sociales, la situation des personnes victimes d'une non-entrée en matière (NEM) sur leur demande d'asile, ou les requérant-e-s débouté-e-s et menacé-e-s de renvoi forcé.

De fait, ces différents sujets concernent deux domaines particulièrement placés sous les feux de l'actualité.

L'évolution de l'aide sociale a été marquée à différents niveaux: au plan suisse, par la révision des normes d'aide sociale émises par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), avec un nouveau modèle impliquant à la fois une baisse des normes et l'introduction de prestations en fonction du mérite, contre lequel le CSP s'est élevé. Au plan suisse encore, par la suppression de l'assistance aux personnes sous le coup d'une NEM et par l'introduction d'une nouvelle norme d'aide dite d'urgence, particulièrement étriquée. Au plan vaudois, avec la menace de coupes budgétaires touchant l'aide sociale vaudoise et le revenu minimum de réinsertion, auxquelles le Grand Conseil a finalement renoncé.

La politique en matière de migrations s'est elle aussi trouvée très concernée: les cadres légaux vaudois et suisse en matière de naturalisation ont été remodelés. Les mesures de restriction budgétaire visant la politique d'asile ont impliqué une nette dégradation de l'accueil de certain-e-s requérant-e-s d'asile, qui ont rejoint la clandestinité – et grossi le nombre de sans-papiers vivant dans notre pays. Par ailleurs, dans le

canton de Vaud, la résistance au renvoi forcé de certain-e-s requérant-e-s d'asile déboutés (dits par simplification 523) s'est organisée dès le printemps, en réaction au refus des autorités fédérales d'avaliser les demandes déposées par le canton de Vaud.

Comme chaque année, la sociologue a été sollicitée sur des sujets en lien avec ses recherches ou prises de position:

- elle a répondu à des sollicitations des médias, notamment sur les questions de pauvreté en Suisse (*working poor*, pauvreté vue sous l'angle de l'enfance, par exemple), ou sur celles liées à la situation de jeunes en difficulté (situation des gymnasien-ne-s dans le canton de Vaud en particulier);
- elle est également intervenue dans des colloques (présentations, conférences) et a contribué à quelques enseignements: par exemple, un module sur la question des minima vitaux en Suisse dans le cadre du Certificat de perfectionnement en politique sociale de l'Université de Genève, ou différentes interventions à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne.

Sur le plan interne, elle a assuré des tâches courantes comme le traitement des statistiques de l'institution, contribué à la production des *Nouvelles*, ou de rapports internes. En 2004, elle a renforcé son soutien à la direction, et en particulier consacré une partie de son temps – avec Jean-Daniel Diserens – à accompagner l'arrivée de Gabriel de Montmollin (dès février), afin de favoriser les bonnes conditions de la transition, et la mise au courant du nouveau directeur. Elle a notamment assumé certaines tâches, comme la réalisation du rapport d'activité 2003.

Collaboratrice

0.75 poste

Caroline Regamey

RAMASSAGE ET VENTE D'OCCASION

Activité traditionnelle du CSP, le ramassage et la vente d'occasion ont généré en 2004 les 23% des recettes de l'institution tout en représentant les 21% de ses charges. La marge dégagée par cette activité développée dans les 6 lieux répartis à Lausanne, Morges, Montreux, Payerne et Yverdon, a été de 105'000 frs, soit 39% de moins que l'année précédente. A partir d'une stricte lecture comptable, l'identité de cette activité oscille entre une vocation économique ou un rôle social. Ce sont aujourd'hui les orientations au cœur d'un débat qui est en train de s'instruire et qui débouchera sur la création dès 2006 d'un poste de coordinateur commercial des Galetas, chargé de favoriser les synergies pour valoriser dans un sens ou dans l'autre cette activité.

Mais les acteurs du secteur n'ont pas attendu cette information pour mener une tâche très mobilisante. Appuyé sur des équipes sillonnant le canton pour ramasser meubles, objets ou habits, le travail des collaborateurs-trices du Galetas se décline en d'innombrables activités: réception, réparation, entretien, rangement, classement, taxation, vente... toutes ces opérations requièrent une bonne dose d'engagement et de savoir-faire. Entourant les 13 collaborateurs-trices salarié-e-s des Galetas, 148 bénévoles ne sont pas de trop pour maintenir une offre performante aux habitués ou aux nouveaux clients des Galetas. A la Belle Nippe, à la Bonne Puce, au Bouquiniste, De Toi à moi, au Sac à Fouille, au Bazardage ou à la Trouvenette, autant de jolis noms d'enseignes du CSP au cœur desquelles les articles se vendent tout ou partie avec le palmarès suivant: 33% de meubles, 23% de bibelots, 15% d'habits, 12% de livres, 8% de vaisselle, 5% d'électroménager et 4% de jouets.

Collaboratrices et collaborateurs

9.95 postes

Eric Bidiville, Yves Blanc, Olivier Favre, Pierre-André Forestier, Derrick Harris, Pierre-André Henry, Mustafa Kilic, Violette Kursner, José N'Gomba Okondi, Cristian Olaya, Gabriel Ortega, Greti Simon

Remplaçante

Fabienne von Gunten

Collaboratrices et collaborateurs bénévoles (voir p. 17).

Adresses

Le Galetas de la Blécherette: ch. de la Tuilière 5, 1052 Le Mont. Tél. 021 646 52 62

La Boutique De toi à moi...: rue de la Mercerie 1, 1003 Lausanne. Tél. 021 312 96 16

Le Galetas de la Riviera: rue du Marché 19, 1820 Montreux. Tél. 021 963 33 55

Le Bazardage: rue de Lausanne 4 bis, 1110 Morges. Tél. 021 801 51 41

Le Galetas de la Broye: rue Vuary 9, 1530 Payerne. Tél. 026 660 60 10

Le Galetas et Sac à Fouilles: av. de Grandson 56, 1400 Yverdon-les-Bains.

Tél. 024 445 57 60

RESSOURCES HUMAINES

Intégré au processus de réorganisation du CSP engagé en 2003, le poste de chargée des ressources humaines a été créé dès avril 2004 avec l'engagement de Beatrice Coppola Dupuis, à 60%.

Au cœur d'une équipe de 56 collaboratrices et collaborateurs, le cahier des charges de Beatrice Coppola Dupuis poursuit d'abord une mission quantitative axée sur la mise en place, l'amélioration et le suivi des structures administratives utiles à la gestion des mouvements des effectifs, notamment la mise au concours des postes, l'établissement des cahiers des charges, l'accueil et l'encadrement des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs.

En parallèle, la responsabilité des ressources humaines implique une dimension qualitative dont l'objectif principal est d'assurer un climat humain en adéquation avec la philosophie du CSP, notamment à travers une écoute active et les gestions relationnelles.

La fonction de chargée RH s'est très vite avérée incontournable parce qu'une gestion construite des ressources humaines est aussi indispensable au sein d'une institution où toutes les activités sont centrées sur le social.

Au 31 décembre 2004, le CSP comptait 56 collaboratrices et collaborateurs salarié-e-s représentant 40 postes de travail.

Arrivées en 2004

Magalie Gafner, Service de consultation juridique

Gabriel de Montmollin, directeur

Rachel Donzallaz, stagiaire Service social et polyvalent

Marie Cottier, Service de consultation juridique (contrat à durée déterminée)

Beatrice Coppola Dupuis, Ressources humaines

Patrice Vionnet, Service comptabilité
Tania Allenbach, La Fraternité
Ihsan Kurt, La Fraternité
Migjen Kajtazi, La Fraternité
Antoine Hartmann, Service de consultation juridique
Elisabeth Chappuis, stagiaire Service de consultation juridique
Isabelle Bourquin, stagiaire Point Fixe

Départs en 2004

Pierre-André Diserens, directeur
Claudia Mignot, service comptabilité
Tristan Bornet, service informatique et comptabilité
Fabrice Gutknecht, Galetas d'Yverdon
Rachel Donzallaz, stagiaire Service social et polyvalent
Marie Cottier, Service de consultation juridique
Juliette Baeriswyl, Salon Lavoir repris par l'ALSMAD
Marcelle Viande, Salon Lavoir repris par l'ALSMAD
Marianne Duvoisin, Salon Lavoir repris par l'ALSMAD

Collaboratrice

0.6 poste

Beatrice Coppola Dupuis

SALON LAVOIR

- **Service mensuel à domicile:**
179 personnes
- **50 personnes «à la porte», une fois par semaine, par quinzaine ou par mois**
- **12 tonnes de linge lavé pour 2910 personnes**
- **2769 machines**
- **3781 séchoirs**

2004 aura été la dernière année d'activité du Salon Lavoir sous les auspices du CSP, dès lors que le 31 décembre 2004, ce secteur a été transféré à l'ALSMAD (Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile). Secteur parmi les premiers du CSP, puisqu'il fut mis sur pied en 1962, le Salon Lavoir a longtemps joué un rôle de carrefour social, à la mode de ces lieux de rencontres qu'ont souvent été les fontaines publiques dans les temps anciens. Utile pour aider concrètement les personnes en situation précaire, le Salon Lavoir a aussi été perçu par l'usager comme un lieu moins intimidant qu'un bureau, où soumettre ses problèmes ou ses demandes d'orientation. Jusqu'au bout, ce secteur aura joué ce double rôle, avec les clients à la porte et à domicile, pour lesquels les collaboratrices auront souvent été autant lavandières qu'oreilles attentives. Le Salon Lavoir aura ainsi marqué l'histoire du CSP. Que ses nombreuses collaboratrices et nombreux collaborateurs soient ici remerciés pour ce travail pluriel de régénération.

Collaboratrices et collaborateur

2.1 postes

Juliette Baeriswyl, Marianne Duvoisin, Mustafa Kilic, Marcelle Viande

SERVICE SOCIAL POLYVALENT

«Je ne m'en sors pas !» Cet aveu, combien de fois par jour les assistantes sociales du Service social polyvalent ne l'ont-elles pas entendu en 2004 des usagers lors d'une consultation ou d'un premier contact téléphonique ! Dans ce secteur emblématique du CSP, les problèmes d'argent, d'endettement et de surendettement viennent très nettement en tête des questions à résoudre rapidement pour ne pas devoir vivre avec le minimum vital de l'Office des poursuites, par exemple. Dans l'étau qui serre les usager-ère-s au porte-monnaie, tout se tient et les spirales sont prêtes à déclencher la chute à la première incartade. Avec des budgets «juste juste», l'usager-ère en précarité peut basculer sur une simple décision de baisse de subside à l'assurance maladie ou à l'augmentation d'une prime. A partir de là, l'usager-ère qui ne parvient pas à augmenter ses revenus est contraint-e de choisir ce qu'il-elle ne paiera pas: l'assurance maladie ? S'il-elle est en bonne santé, il-elle aura l'illusion de penser qu'une telle dette n'aura pas de conséquence. Un puis deux loyers ? On pourra toujours discuter avec la régie, jusqu'à la poursuite qui, elle, rendra dorénavant toute recherche de nouveaux logements problématique avec cette casserole que ne manqueront pas de repérer les gérances. «Les situations que nous rencontrons sont très émotionnelles», explique cette assistante sociale qui évoque ces cas périodiques d'usager-ère-s venant en consultation avec des montagnes d'enveloppes de factures et rappels pas encore ouvertes. «Pour 10% des usager-ère-s, notre apport est véritablement de rassurer contre les peurs», même si la crainte augmente de façon impressionnante: stagnation des salaires, précarisation de l'emploi, chômage, le SSP est un véritable baromètre d'une conjoncture à effets multiples sur la vie des gens, suscitant des problèmes pour lesquels il faut bien essayer de trouver des solutions, non financières. Voici un catalogue non exhaustif:

Problèmes administratifs

Changement de caisse maladie, demande de baisse de loyer ou de re-

mise d'impôts, recours contre diverses instances, rédaction de demandes AI, beaucoup d'usager-ère-s ressentent cette impression de traquenard administratif d'où il faut bien sortir pour rester dans le réseau et éviter le repli. Surtout quand la langue maternelle n'est pas française, ce qui ne facilite pas la maîtrise du vocabulaire bureaucratique. Dans cette perspective, les assistantes sociales du SSP se font écrivains publics plus souvent qu'à leur tour, avec cette pédagogie incontournable encourageant les gens à continuer des démarches de façon autonome.

Budget des familles

Les aléas de vie (maladie, chômage, divorce), les outils de gestion lacunaires, voire les salaires trop modestes, restent les facteurs les plus répandus dans la difficulté d'équilibrer les budgets.

Problèmes de dettes

Si certaines catégories sociales semblent plus exposées que d'autres au danger de s'endetter, le risque n'en touche pas moins des catégories très diverses et se traduit par ailleurs dans des processus distincts. Parmi les usager-ère-s sollicitant l'aide du SSP, certains peuvent envisager une rémission avec l'appui d'une fondation pour donner le coup de pouce sur la facture en retard qui déséquilibre la gestion des dépenses personnelles. Pour d'autres, la situation s'avère plus complexe et le processus engagé relève davantage d'une gestion dans la durée d'un problème de surendettement qui oblige la personne à devoir vivre à long terme avec lui. Dans ce cas tout particulièrement, l'intervention du SSP requiert psychologie et compétences techniques et financières, qualités fortement mises à contribution pour cette activité qui gère une masse financière impressionnante: en 2004, le SSP a ainsi évalué que le montant total des dettes que lui avaient communiqué les usager-ère-s atteignait un peu moins de 16 millions de francs suisses ! En augmentation également en 2004: les cas d'utilisateurs souhaitant rompre avec les sociétés de gestion de dettes à but lucratif.

Travail

Durant plusieurs années, le SSP a tenu une consultation sociale au sein de l'entreprise Veillon, dans l'Ouest lausannois. 2004 aura mis un terme à cette collaboration suite aux difficultés puis à la décision de fermer l'entreprise en 2005.

A côté de ce drame qui aura conduit le secteur à aborder de nombreux cas d'entrée en chômage, les assistantes sociales du SSP traitent également de problèmes liés au contrat de travail.

Logement

Les questions liées aux difficultés de trouver un logement dans une période de pénurie, et pour des cas de personnes endettées ou sans emploi, sont en augmentation.

Autres activités

Depuis très longtemps au carrefour de problématiques sociales diverses, le SSP est régulièrement sollicité pour des conseils et consultations interprofessionnelles et des enquêtes menées par des médias. En 2004, quatre cours sur le désendettement ont été ainsi proposés par le CSP et plus de 160 professionnels ont pu bénéficier d'un appui de ce secteur.

Collaboratrices

3.2 postes

Vreneli Borer Delafontaine, Corinne Feusier, Michèle Jean-Mairet, Florence Rochat

Stagiaire

Rachel Donzallaz

Statistiques

	Usagers	Nouveaux usagers	Nombre de consultations
Consultations	296	131	1533
Permanence	364	356	412
Sous-total usagers-ères	660	487	1945
Conseils à professionnels			167
Autres conseils non prof.			54
Total consultations			2166

Dans la consultation, 61% des entretiens ont lieu en face à face, 38% par téléphone, et 2% par courrier électronique.

A la permanence, ce sont 92% des entretiens qui ont lieu par téléphone. En tout, 1082 consultations ont été données à de nouveaux usagers (56% des consultations).

173 personnes sont suivies depuis une ou plusieurs années. Elles représentent 26% des situations. 863 consultations leur ont été données (44% des consultations).

Les consultations uniques concernent 52% des usagers.

Ce sont essentiellement les consultations de la permanence.

Parmi celles et ceux qui reviennent plusieurs fois en consultation, 56% consultent deux ou trois fois, 16% quatre et cinq fois, 21% de six à dix fois, et 7% consultent un nombre de fois supérieur.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Ce sont:

- Pour 60% des femmes, et pour 40% des hommes. Il y a proportionnellement davantage de femmes dans les situations de suivi que parmi les nouveaux usagers.
- 43% de personnes mariées, 21% de célibataires, 23% de personnes

divorcées (avec proportionnellement deux fois plus de femmes divorcées que d'hommes) et 12% de personnes séparées.

- La moyenne d'âge est de 43 ans, sans différence entre les sexes.
- Un peu plus de personnes de nationalité suisse (54%) que de personnes de nationalités étrangères (46%).
- 10% des usagers-ères sont au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité ou en attente d'une prestation de l'AI. 12% sont au chômage, un sur quatorze vit de l'aide sociale ou du RMR (7%).

Un peu plus de la moitié des personnes (52%) sont domiciliées dans la région de Lausanne, l'autre moitié dans le reste du canton. Parmi les usagers, 22% habitent Lausanne même.

Leurs demandes

Les motifs de consultation recouvrent par ordre d'importance:

- des problèmes d'ordre financier, dans 84% des cas;
- des dettes, dans 54% des cas;
- des problèmes administratifs associés à des difficultés financières, dans 33% des cas;
- des problèmes touchant au budget et à la famille, dans 31% des cas;
- d'autres problèmes ou questions de budget, dans 30% des cas;
- des problèmes d'assurances sociales ou de prestations sociales dans 27% des cas (huit fois sur dix associés à une difficulté financière);
- des problèmes liés à la santé dans 27% des cas (huit fois sur dix associés à une difficulté financière);
- puis des problèmes de: travail (14% des cas), famille (13% des cas), gestion (13% des cas), logement (10% des cas), d'imprévu financier (10% des cas), de chômage (8% des cas), administratifs (8% des cas), et de statut des étrangers (5% des cas).

Il est à noter que la plupart du temps un problème n'apparaît pas seul, mais corrélé à d'autres.

Relevons que les conseils requis par les professionnel-le-s d'autres services sociaux portent essentiellement sur les questions financières, de gestion de dettes et d'assainissement financier.

Statistique (sur) endettement

Dans le cadre d'un relevé commun aux services regroupés dans l'Association faîtière suisse des services d'assainissement de dettes, le SSP a pour la première fois recensé un certain nombre d'informations statistiques spécifiques concernant les situations d'endettement et de surendettement rencontrées. En voici un aperçu.

En 2004, le SSP:

- a dispensé 187 consultations sur ce sujet à des professionnel-le-s d'autres services ou à des personnes proches d'usagers endettés ou surendettés;
- a consacré 111 entretiens brefs à des usagers endettés ou surendettés;
- et a recensé en outre 299 situations d'usagers endettés ou surendettés pour lesquels des informations particulières ont été récoltées.

Pour ces derniers, la situation de départ peut être précisée comme ceci:

- Ce sont pour 46% des couples, dont 75% ont des enfants; pour 29% des célibataires, et pour 25% des familles monoparentales. Au total, 60% sont des ménages avec enfants. On y dénombre d'ailleurs 355 enfants.
- Les deux tiers sont âgés de 30 à 50 ans.
- 58% sont de nationalité suisse, 42% de nationalités étrangères.
- Une personne sur cinq n'a pas de formation professionnelle achevée (21%); 56% ont un niveau de formation de degré secondaire 2 (apprentissage, baccalauréat), et 16% ont achevé une formation professionnelle supérieure (Université, Haute école).
- Dans deux tiers des cas (66%), les revenus proviennent d'une acti-

tivité salariée; dans 38% des cas, de prestations d'assurances sociales (chômage, perte de gain, assurance invalidité), et de l'aide sociale dans 6% des cas. Une pension alimentaire est due dans une situation sur dix. Enfin, 3% ont des revenus d'une activité indépendante.

Le montant total des dettes recensées s'élève à 15,853 millions.

- Dans 237 situations, pour lesquelles on totalise un montant total de 13,140 millions de dettes, le détail des dettes est relevé;
- dans 72% des cas, on trouve des dettes concernant des factures diverses – téléphone, électricité, garagiste, assurances,..., des amendes et des emprunts à des particuliers pour un montant total de 2,541 mio de francs, et avec un montant moyen de 14'861 francs;
- dans sept situations sur dix (70%), les dettes concernent des frais liés à la santé pour un montant total de 0,966 mio de francs. Le montant moyen s'élève à 5'822 francs;
- dans deux tiers des cas (67%), des dettes fiscales (impôts) sont présentes, pour un montant total de 2,178 mio de francs. Le montant moyen s'élève à 13'784 francs;
- dans presque une situation sur deux (49%), l'endettement concerne des découverts bancaires, de cartes de crédit ou de cartes clients. Le montant total est de 0,958 mio de francs, le montant moyen de 8'259 francs;
- dans 41% des situations, on trouve des crédits à la consommation, pour un montant total de 2,198 mio de francs. Le montant moyen s'élève à 22'664 francs;
- dans 26% des situations, les dettes concernent des hypothèques et des retards de loyer, pour un montant total de 1,996 mio de francs, le montant moyen étant de 17'674 francs;
- dans 10% des cas, on trouve un endettement dû au leasing, pour un montant total de 0,343 mio de francs, avec un montant moyen de 14'288 francs.

Parmi les raisons de l'endettement, on trouve principalement:

- des problèmes de gestion, notamment par influence de la société de consommation, dans 43% des cas;
- une diminution ou absence de revenu, dans 41% des cas;
- un changement d'état civil (mariage, séparation, divorce) et la naissance d'enfant(s), dans 40% des cas;
- des problèmes de maladie, accident, invalidité et de dépendances, dans 32% des cas;
- des crédits et des emprunts à des particuliers, dans 28% des cas;
- l'échec d'une activité indépendante, dans 12% des cas;
- des salaires trop bas (*working poor*), dans 8% des cas.

COLLABORATIONS ET ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le CSP travaille de manière privilégiée avec quelques partenaires de l'action sociale.

LE SAJE (Service d'aide juridique aux exilé-e-s)

Fondée par Caritas, le CSP, l'EPER et SOS Asile-Vaud, le SAJE, présent à Lausanne et à Vallorbe, offre aux requérant-e-s d'asile et réfugié-e-s du canton de Vaud une information sur leur situation juridique et les démarches à effectuer, ou une orientation sur d'autres services. Le cas échéant, le suivi juridique de leur dossier d'asile, avec prise de mandat.

En 2004, les mesures d'allègement budgétaires entrées en vigueur le 1^{er} avril et excluant les personnes «Non-entrée en matière» (NEM) de l'assistance ont provoqué une augmentation importante des consultations du SAJE à Vallorbe. A Lausanne, un travail juridique substantiel a été engagé concernant cette problématique, et le rôle d'information et de médiation du SAJE s'est vu aussi renforcé.

Concernant la situation dite des «523 requérants déboutés», le SAJE a également agi comme mandant et fait notamment nombre de recours auprès de l'Office des réfugiés (désormais Office des migrations), du Département fédéral de justice et police et à la Cour européenne des droits de l'Homme.

SAJE

- **7 professionnel-le-s**
405%
1 stagiaire
41 bénévoles

- Consultations
aux permanences:
Lausanne: **2'624**
Vallorbe: **1'072**
Total: **3'696**

- Décisions reçues
Lausanne: **794**
(dont 52%
positives; asile:
2%; permis B: 38%;
admissions
provisoires: 60%)

Vallorbe: **826**
(dont 52%
positives; asile:
2%; NEM: 4%;
permis B: 36%;
admissions
provisoires: 58%)

Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers

Voir sous rubrique La Fraternité p. 44.

Plate-forme interservices

Active depuis 2002, une plate-forme réunissant Profa, Caritas et le CSP réfléchit aux formes de rationalisation que peuvent prendre les services de consultation conjugale dans le canton. L'objectif étant qu'une synergie mieux assumée devrait permettre de faire connaître avec plus d'efficacité ces services et de réfléchir ensemble aux défis posés par la redéfinition du couple dans une société en pleine mutation. Mobilisant praticiens et directeurs, cette plate-forme a développé une activité importante qui servira pour les discussions 2005.

Plate-forme Asile-migration

Avec les institutions, associations et œuvres d'entraide Appartenances, Caritas Vaud, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise évangélique réformée, SOS-Asile Vaud, l'EPER, le SAJE et Français en jeu, le CSP participe à cette plate-forme servant de lieu d'échange et de structure de discussion avec l'Etat sur les problématiques de la migration. En 2004, de nombreuses questions y ont été abordées, en lien notamment avec les mesures d'allégement budgétaires entrées en vigueur le 1^{er} avril et excluant les personnes «Non-entrée en matière» (NEM) de l'assistance et le dossier des 523 requérants d'asile déboutés. Sur ce dernier point, la Plate-forme a pris officiellement position pour l'adoption d'une position humanitaire à l'égard de tous les déboutés. Depuis fin 2004, c'est le CSP qui assume provisoirement la coordination de la Plate-forme.

Prospectives et services privés

Dans la perspective de partager des préoccupations, questionnements et idées sur le rôle des institutions sociales privées dans le canton de Vaud, dix d'entre elles forment une communauté de travail. Au menu 2004

ont notamment été abordées les questions relatives aux nouvelles perspectives de subventionnement public. Font partie de cette communauté: Caritas Vaud, CSP, Croix-Rouge Suisse, section vaudoise, Fédération vaudoise des Ligues de la santé, Fondation Intégration pour tous, Fondation Profa, Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, GRAAP, Pro Infirmis et Pro Senectute Vaud.

Le CSP est aussi engagé dans les associations *Mobilet'*, *TEM* et *CIAD*. (Voir sous rubrique Jet Service, p. 35.)

LE CSP PARTICIPE...

Associations et groupes dans lesquels des collaborateurs et collaboratrices participent:

- Aide suisse contre le sida
- Antenne romande des services d'assainissement de dettes (ARSAD)
- Association CIAO
- Association de l'Arzillier
- Association des conseillères et conseillers conjugaux (ACC)
- Association des Femmes kosovares isolées-Vaud
- Association des services bénévoles vaudois (ASBV), Commission technique
- Association faîtière des services d'assainissement de dettes (DaCHverband)
- Association Fleur de Pavé
- Association Jet apprentis (prévention et suivi des ruptures d'apprentissage)
- Association Mobicet' (motivation, bilan et travail)
- Association romande contre le racisme (ACOR)
- Association suisse des assurés (ASSUAS-VD)
- Association suisse des Centres sociaux protestants (ASDCSP)
- Association TEM (Transition école-métier, Conseillers aux apprentis/ Maîtres socioprofessionnels)
- Projet Carte du réseau d'aide Lausanne et environs «C'est assez» (IUMSP)
- Carrefour d'associations autour des NEM
- Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI)
- Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)
- Chambre consultative des étrangers de Lausanne (CCEL)
- Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP) et groupes de travail
- Comité de la Maison des jeunes

Comité Entrelaçar
Commission éthique RMR (COMET)
Commission internationale du couple et de la famille
Commission protestante romande Suisses-Immigrés (CPRSI)
Communauté d'intérêt pour les apprenti-e-s (CIA)
Consejo de Residentes Españoles (CRE)
Consejo General de la Emigracion (CGE) (Madrid)
Coordination asile
Coordination nationale du mouvement des sans-papiers
Fonds cantonal de formation et de perfectionnement professionnels
Forum des Etrangers, Etrangères de Lausanne (FEEL)
Forum pour l'intégration des migrants (FIM)
Groupe de travail – projet «C'est assez» – violence chez la personne adulte, Unité de prévention du CHUV
Groupe de travail Clandestins du Conseil d'Etat et sous-groupes
Groupe de travail IVG - Femmes migrantes, Centre médico-social de ProFa
Groupe InterSida Vaud
Groupe suivi de formation des conseillers conjugaux (CEFOC à Genève)
Journal de l'Association Carrefour
Plate-forme «Asile-migration»
Plate-forme interservices (Consultation conjugale Caritas, CSP, ProFa)
Projet Afrimedia
Prospective et services privés (PSP)
Rencontres SPOP-AOE (associations et œuvres d'entraide)
Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)
Solidarité Sans Frontières, association espagnole
SOS-Asile
Sous-groupe «Formation et emploi des jeunes» de Lausanne-Région

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004 (ACTIFS)

Liquidités	2004	2003
Caisses	6'919.05	11'301.10
Comptes de chèques postaux	356'850.93	354'698.08
Banques	86'422.51	217'822.66
	<u>450'192.49</u>	<u>583'821.84</u>
Réalisables		
Titres	1'681'297.00	1'695'529.00
Comptes-courants secteurs commerciaux	37'370.75	5'086.56
Comptes-courants divers	31'722.66	20'891.41
Débiteurs	1'437.70	3'240.65
Clients CSP	2'300.00	3'522.40
Compte-courant coéditions	7'785.00	10'185.00
Impôt anticipé	24'589.75	12'748.23
Marchandises Galetas	50'000.00	50'000.00
	<u>1'836'502.86</u>	<u>1'801'203.25</u>
Actifs transitoires	93'844.57	172'730.85
Immobilisés		
Mobilier	17'337.00	1.00
Véhicules	7.00	7.00
Immeuble Galetas Le Mont/Lausanne	1.00	1.00
Immeuble Galetas Payerne	60'000.00	72'000.00
	<u>77'345.00</u>	<u>72'009.00</u>
Fonds bloqués		
PPE Belle-Roche, Lot 4, Av. Jomini 18	146'000.00	146'000.00
Part 1/10 imm. Haldimand 15 (nu-propriété)	118'800.00	118'800.00
BCV 5 931.59.96 BDA Les Planchettes	39'928.00	69'820.10
	<u>304'728.00</u>	<u>334'620.10</u>
Total	2'762'612.92	2'964'385.04

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004 (PASSIFS)

Fonds étrangers	2004	2003
Passifs transitoires	343'908.97	601'260.62
Clients CSP	38'570.80	21'726.00
Comptes-courants divers	25'635.25	14'328.90
Compte-courant coéditions	10'343.25	9'598.05
Association Suisse des CSP	54'639.20	22'552.84
	<u>473'097.47</u>	<u>669'466.41</u>
Fonds bloqués		
Fonds d'entraide privé I (PPE Belle-Roche)	146'000.00	146'000.00
Fonds succession Pointet (nu-propriété)	118'800.00	118'800.00
	<u>264'800.00</u>	<u>264'800.00</u>
Fonds d'entraide gérés par le CSP		
Fonds EERV soutien femmes enceintes	2'641.80	13'421.15
Fonds de désendettement	24'300.00	24'600.00
	<u>26'941.80</u>	<u>38'021.15</u>
Fonds d'entraide du CSP		
Budget des Autres	10'114.99	69'780.19
BDA Les Planchettes	38'775.85	68'775.85
Fonds de solidarité	66'012.20	66'312.20
	<u>114'903.04</u>	<u>204'868.24</u>
Fonds de réserve		
Fonds de création et développement	203'000.00	203'000.00
Fonds de réserve	788'427.39	408'368.62
Provision revalorisation salaires	140'000.00	210'000.00
Publications	20'000.00	20'000.00
Provision sur débiteurs	1'437.70	2'571.70
Machines Salon Lavoir	0.00	3'292.00
Aménagement Galetas et boutiques	7'671.45	9'938.15
Fonds de roulement	550'000.00	550'000.00
	<u>1'710'536.54</u>	<u>1'407'170.47</u>
Excédent de recettes de l'exercice	172'334.07	380'058.77
Total	2'762'612.92	2'964'385.04

COMPTES 2004

Recettes	Comptes 2004	Budget 2004	Comptes 2003
Subventions	2'212'008	2'075'000	1'855'870
Contributions et dons	439'323	400'000	491'807
Recherche de fonds	1'042'844	1'315'000	1'281'037
Ventes éditions	7'076	10'000	9'384
Salon Lavoir	69'268	60'000	65'257
Ventes d'occasion	1'417'883	1'400'000	1'416'335
Divers	145'737	86'000	111'498
Sous total	5'334'139	5'346'000	5'231'188
Fondations: Loterie et autres	0	150'000	0
Prélèvement provision	75'559	70'000	18'274
Perte d'exploitation	639'171	534'000	275'119
Totaux	6'048'869	6'100'000	5'524'581
Dépenses	Comptes 2004	Budget 2004	Comptes 2003
Salaires et charges sociales	3'650'344	3'672'000	3'339'967
Frais généraux	612'278	493'000	460'045
Frais recherche de fonds	318'607	356'000	318'510
Frais d'édition	474	10'000	12'864
Frais Salon Lavoir	42'435	49'000	42'409
Frais secteur Ramassage	1'317'572	1'280'000	1'242'512
Contribution au SAJE	107'159	90'000	90'000
Sous total	6'048'869	5'950'000	5'506'307
Investissements et divers	0	150'000	18'274
Provisions	0	0	0
Totaux	6'048'869	6'100'000	5'524'581

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

REÇUES EN 2004

Confédération

<i>DFAS</i>	<i>Office fédéral des assurances sociales</i>	
	• subvention AVS (art. 101 LAVS)	Fr. 25'000. —
<i>IMES</i>	<i>Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration</i>	
	• mandat CFE intégration des étrangers	Fr. 150'000. —

Etat de Vaud

<i>DIRE</i>	<i>Département des institutions et des relations extérieures</i>	
	• mandat CFE intégration des étrangers	Fr. 150'000. —
<i>SPAS</i>	<i>Service de prévoyance et d'aide sociales</i>	
	• subvention pour services de consultations	Fr. 685'000. —
<i>DSAS</i>	<i>Service de la Santé publique</i>	
	• subvention pour prévention du sida	Fr. 272'000. —

Ville de Lausanne

	• subvention pour consultations et Salon Lavoir	Fr. 740'000. —
--	---	----------------

Communes et CSR du canton de Vaud

	• contributions et dons	Fr. 140'566.30
--	-------------------------	----------------

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

	• salaire du directeur du CSP payé directement par l'EERV	
	• subvention de l'EERV	Fr. 100'008. —
	• subvention de la Région 12 EERV (Lausanne)	Fr. 90'000. —
	• collecte générale annuelle 2004	Fr. 44'478. —
	• dons des paroisses	Fr. 30'778.25

Veillon	• contribution annuelle	Fr. 35'000. —
----------------	-------------------------	---------------

Fondation Pierre Demareux et Aligro		Fr. 60'000. —
--	--	---------------

Merci à tous pour leur soutien financier !

PRISES DE POSITION

En 2004, le CSP est intervenu par des prises de position sur différents sujets.

Procédures de consultation

Dans le cadre de consultations, le CSP a répondu:

- au projet de compléter le Code civil suisse par des dispositions visant la *Protection contre la violence dans la famille et dans le couple*, en février;
- au projet de loi sur le *droit de cité vaudois* (LDCV), i.e. sur la naturalisation, comprenant les procédures de naturalisation facilitée, début mars;
- au projet de *révision partielle des normes de la CSIAS*, i.e. sur la révision des normes d'aide sociale émises par la Conférence suisse des institutions d'action sociale, en août.

Par ailleurs, le CSP a réagi à l'avant-projet de *Loi sur les subventions*, en juin.

Dans le cadre du mandat de la CFE pour l'intégration des personnes migrantes, réponse à une consultation sur le *degré d'intégration comme critère de décision des autorités*, en décembre.

Prises de position

Non-entrées en matière (NEM) dans le domaine de l'asile

A fin mars, le CSP est intervenu avec ses partenaires SOS Asile et Français en Jeu auprès du Conseil d'Etat vaudois par une prise de position concernant la mise en œuvre cantonale des nouvelles dispositions fédérales concernant les personnes faisant l'objet d'une NEM. Un communiqué de presse a été adressé aux médias.

A fin juillet, le Carrefour d'associations autour des NEM, dont le CSP fait partie, a adressé une lettre ouverte au Conseil d'Etat, pour lui demander de reconsidérer sa position et d'attribuer aux personnes concernées une assistance digne de ce nom. Une pétition reprenant le contenu a été lancée.

A fin octobre, sans nouvelle de la précédente, une nouvelle lettre a été adressée au Conseil d'Etat avec de nouvelles questions et une demande de rendez-vous.

Renvois des requérant-e-s débouté-e-s

A fin août, au moment de l'entrée en refuge, le CSP a fait connaître publiquement sa position par un communiqué: «Le CSP soutient la résistance aux renvois.»

Il est également intervenu en tant que membre de la Plate-forme Asile Migration, dans une lettre ouverte au Conseil d'Etat.

Economies budgétaires et coupes dans les aides sociales

Début septembre, le CSP a dénoncé publiquement les coupes dans les aides sociales prévues dans le cadre des restrictions du budget cantonal 2005. Il est intervenu directement auprès des député-e-s du Grand Conseil et auprès du Conseil d'Etat.

A la mi-septembre, le CSP s'est associé avec la Coordination des praticien-ne-s RAS (régionalisation de l'action sociale) pour tenir conférence de presse sur le même sujet.

L'ASSOCIATION

Bureau de l'Assemblée générale

Président: Pierre TILLMANN, ancien Municipal des affaires sociales, ancien conseiller national
Vice-présidente: Anny RACINE, animatrice, bénévole CSP
Secrétaire: Rosine FELLER, retraitée, bénévole CSP

Commission de gestion

Madeleine ALLENBACH, retraitée en formation
Laurent BRIDEL, professeur retraité
Allegra CHAPUIS, éducatrice
Markus SIEGRIST, ingénieur

Comité

Président: *Olivier AMIGUET, enseignant

Vice-président: Roland RAPIN, juriste

Membres

Anouk ARBEL, assistante sociale (collaboratrice CSP)
Claudine BARC, retraitée (EERV, Région 12)
Mexhide BYTYCI, interprète, médiatrice
Eric CHATELAIN, notaire
Michel CORNUT, chef du Service social de la Ville de Lausanne
Pierre-Henri CUENDET, conseiller indépendant
Patrick FELBERBAUM, délégué du Conseil synodal
Corinne FEUSIER, assistante sociale (collaboratrice CSP)
Jean MARTIN, ancien médecin cantonal
Corinne PERRETEN, restauratrice d'art, bénévole CSP
Jeanne-Marie PERRIN, enseignante (EERV, Région 12)
Caroline REGAMEY, sociologue (collaboratrice CSP)
*Isabelle SANTSCHI, enseignante
Nicole SCHNEIDER, diacre (EERV, Région 12)

**Membres du Bureau*

Voix consultative au Comité et au Bureau:

Gabriel DE MONTMOLLIN, directeur
Jean-Daniel DISERENS, adjoint administratif

LES CSP

DANS LES AUTRES CANTONS

CSP GENÈVE

Village-Suisse 14
CP, 1211 Genève 8
☎ 022 807 07 00
Fax: 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
☎ 032 722 19 60
Fax: 032 722 19 79
csp.neuchatel@ne.ch

Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 032 967 99 70
Fax: 032 967 99 79
csp.cdf@ne.ch

CSP BERNE-JURA

Rue Centrale 59
2740 Moutier
☎ 032 493 32 21
Fax: 032 493 22 82
info@csp-beju.ch

www.csp.ch

LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD EST À VOTRE SERVICE

 021 320 56 81

DÈS JUILLET: 021 560 60 60

Service social polyvalent: consultation sociale généraliste

Service de consultation juridique

Service de consultation conjugale et familiale

La Fraternité: service social pour personnes immigrées

Jet Service: service pour les jeunes de 16 à 25 ans
(apprenti-e-s, bourse de travail, droit des jeunes)

Point Fixe: service de prévention sida

Les Galetas: service de ramassage et vente d'occasion

LE CSP EST AUSSI PRÉSENT DANS LE CANTON

Consultations juridiques: Bex, Montreux, Morges, Nyon, Orbe,
Payerne, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains

Consultations conjugales: Payerne et Yverdon-les-Bains

Galetas, boutiques: Lausanne, Le Mont, Montreux, Morges,
Payerne, Yverdon-les-Bains